

# Observatoire du Maghreb

Maroc, Algérie, Tunisie, Libye  
dans le contexte  
du « printemps arabe »

## Libye : obstacles à la transition et principaux scénarios d'avenir

Barah MIKAIL

Étude trimestrielle  
N° 5 - Avril 2014



Un projet coordonné  
par l'Institut de recherche  
et d'études Méditerranée  
Moyen-Orient (iReMMO)  
et Futuribles

*futuribles*  
Veille, prospective, stratégie

**iReMMO**  
INSTITUT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES  
MÉDITERRANÉE MOYEN-ORIENT

# Auteur

Barah Mikail est directeur de recherche à la FRIDE (Fundación para las relaciones internacionales y el diálogo exterior, Madrid).

## Table des matières

<b>L'acte premier de la transition libyenne : bilan initial</b>	3
<i>Le processus électoral libyen et l'instabilité gouvernementale</i>	3
<i>L'absence de société civile structurée</i>	6
<i>Les défis socio-économiques de la Libye</i>	8
<b>Les défis sécuritaires</b>	10
<i>Le phénomène des milices</i>	10
<i>La question des frontières : la Libye de l'Ouest</i>	12
<i>Le Sud libyen et l'affirmation du facteur tribal</i>	16
<b>Perspectives d'avenir</b>	20
<i>Les scénarios du possible</i>	21
▶ L'enfoncement du pays dans la violence	22
▶ L'enclenchement d'une nouvelle dynamique grâce au dialogue national	23
▶ La confirmation globale du <i>statu quo</i>	24
<i>Le fédéralisme institutionnel comme remède à une « irakisation » de la Libye ?</i>	24
<b>En guise de conclusion : quel rôle pour la communauté internationale ?</b>	27
<i>La France</i>	28
<i>L'Union européenne</i>	29
<i>Les autres acteurs de la communauté internationale</i>	30

Les minces espoirs nés après la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 ont vite été déçus. Deux ans plus tard, la Libye évolue toujours au gré d'une fragmentation politico-socio-territoriale qui n'augure rien de bon ni pour le pays ni pour la sous-région. Alors qu'une myriade de *leaders* politiques continue à opposer ses ambitions politiques à des institutions centrales faibles dont les représentants et membres sont eux-mêmes souvent désunis, le fort ralentissement de l'activité pétrolière nationale a porté un coup supplémentaire à l'économie. En parallèle, si l'affirmation de milices locales est le pendant naturel à l'absence d'une armée digne de ce nom, le concept de société civile pose tout autant problème. La Libye continue à faire état d'une fragmentation à plusieurs niveaux, et les problèmes de radicalisme idéologique et politique, et d'expansion du terrorisme et des replis tribaux ne font que retarder l'échéance d'un engagement du pays dans une dynamique positive de *State building* (le concept d'État étant au demeurant étranger à l'histoire du pays).

Il convient dans ce contexte de replacer la Libye dans la trajectoire qui lui est propre avant de souligner les problèmes et problématiques qui minent son évolution, et de définir les recommandations les plus à même de limiter une dégradation plus avant de la situation.

## L'acte premier de la transition libyenne : bilan initial

La transition libyenne n'en finit pas d'être engagée. Mais elle demeure en attente d'un premier déclic positif qui permettra de croire en des perspectives plus apaisées et constructives pour l'avenir. Pour l'heure, les spécificités du paysage libyen nous indiquent combien l'absence de structuration de la société civile libyenne et le déficit de préparation de sa classe politique ont contribué à l'enfoncement dont nous sommes témoins. Alors que l'organisation d'élections à l'été 2012 laissait augurer une motivation prometteuse de la part des citoyens libyens, la suite des événements l'a plutôt cédé à une ample dégradation de la situation à l'échelle nationale. Il n'y a ainsi toujours pas, à ce jour, d'institution centrale forte à même de limiter la dégradation de la situation sécuritaire et de définir une feuille de route pour l'avenir du pays. Côté citoyens, le concept de société civile continue à faire défaut, laissant la population livrée à elle-même et à des référents et *leaders* souvent plus intéressés par un agenda qui leur est propre que par une quelconque notion d'intérêt national ou citoyen. Cet état des faits ne permet ainsi pas plus de compenser les failles socio-économiques, le développement économique et commercial étant pourtant crucial dans le cas d'un pays qui demeure en besoin d'effets d'entraînement pour que sa population puisse (re)nouer avec l'idée d'un pays uni, fort et aux perspectives d'avenir prometteuses.

### *Le processus électoral libyen et l'instabilité gouvernementale*

Les élections législatives libyennes ont provoqué un engouement relatif chez des Libyens auxquels la notion de vote demeurait étrangère jusqu'alors. Mais cette mobilisation de leur part, comme le *satisfecit* médiatique affiché devant le piètre score obtenu par les formations islamistes, n'a pas pour autant débouché, pour l'heure, sur un processus prometteur.

Les élections législatives du 7 juillet 2012, qui ont permis la constitution du Congrès général national (CGN) libyen, avaient été précédées d'un ensemble de tractations, de projets de loi et de lois, définis et adoptés alors par le Conseil national de transition (CNT), structure exécutive intérimaire gérant l'après-Kadhafi. L'instabilité de la situation prévalant à certains endroits du pays (notamment dans le sud du pays empêtré dans des conflits tribaux), la délicate question du fédéralisme revendiqué alors principalement par des *leaders* locaux de la Cyrénaïque, la volonté d'instituer des quotas de genre, ou encore le désaccord sur la loi sur les

partis du 24 avril 2012 interdisant les formations basées sur des considérations religieuses ou tribales, ont mené à certaines modifications de la Loi électorale initialement adoptée le 28 janvier 2012.

Ainsi, le 7 juillet 2012, les électeurs libyens se sont prononcés sur la composition d'un Parlement de 200 membres : 80 sièges y sont réservés aux partis politiques, les 120 restants allant à des candidats « indépendants ». Les listes se devaient d'alterner hommes et femmes afin de garantir une parité de genre. Les membres du CNT n'avaient pas le droit de participer à ces élections, de même que les membres de l'ancien régime de Kadhafi. Cevote a débouché ainsi sur un résultat dont les partis les plus significatifs sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les principaux partis libyens après les élections de juillet 2012				
Parti	Leader	Nombre de sièges	Pourcentage des votes (%)	Orientation idéologique
Alliance des forces nationales (AFN)	Mahmoud Jibril	39	48,1	Réputé libéral mais défini par son <i>leader</i> comme un « parti islamique modéré reconnaissant l'importance de l'islam dans la vie politique et en faveur de la consécration de la <i>charia</i> comme source pour légiférer* »
Parti de la justice et de la construction (PJC)	Mohammed Sowan	17	10,3	Islamiste, bras politique de la confrérie des Frères musulmans en Libye
Parti du front national (PFN)	Mohammed El-Magariaf	3	4,1	Libéral-progressiste, très en pointe sur l'appel à l'amélioration du statut de la femme
Union pour la patrie (UP)	Abderrahman Swehli	2	4,5	Proche de la bourgeoisie d'affaires, rôle trouble dans le soutien aux milices antigouvernementales
Parti national centriste (PNC)	Ali Tarhouni	2	4	Centriste, proclame son opposition à toute variante radicale de l'islam
Parti de la vallée de la vie pour la démocratie et le développement (PVVDD)	Ahmad Ibrahim Ismail	2	0,47	–

\*Cf. GRANT George, « Party Profile: The National Forces Alliance », *Libya Herald*, 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le piètre score des formations autres que l'AFN ne doit pas pour autant faire croire que cette coalition suffit à garantir une assise politique fiable au pays. En effet, la formation de Mahmoud Jibril est elle-même un agrégat de quelque 58 formations différentes, et non l'émanation d'une base partisane solide. Si les élections législatives libyennes ont mobilisé un total de 1,7 million d'électeurs sur 2,8 millions enregistrés, elles ont aussi montré une préférence de ces votants pour des candidats locaux. C'est ainsi que depuis sa constitution, le CGN a difficilement fait preuve de sa capacité à s'unir sur les sujets nationaux capitaux. Qui plus est, son retour en 2013 sur le passé compromis de personnes ayant œuvré sous le règne de Kadhafi a plutôt porté un coup à la bonne tenue du processus politique libyen de transition.

En mai 2013, le CGN adoptait ainsi la loi dite d'isolement politique. Celle-ci, passée alors que le Parlement était sous le siège de milices armées, écarte de la participation à des fonctions politiques toute personne suspecte de collaboration (terme pris dans son sens large) avec le régime de M. Kadhafi depuis son établissement en 1969. La loi d'isolement a marqué une division supplémentaire de la population libyenne entre ceux qui la soutiennent et ceux qui lui sont opposés. Mais le problème le plus important réside dans le fait qu'elle prend le risque de priver la Libye de compétences qui lui sont pourtant utiles. Le champ des personnes poten-

tiellement visées par cette disposition s'étend en effet des principaux responsables à l'époque de Kadhafi jusqu'au cas de fonctionnaires ayant travaillé — ou travaillant encore — dans le secteur public, soit un total estimé à quelque 500 000 à 600 000 personnes. Qui plus est, le champ de cette loi est allé jusqu'à s'appliquer à des personnes telles que Mahmoud Jibril, chef de la principale formation parlementaire libyenne. Le processus de désignation des personnes à écarter est encore en cours, et il n'a pas fini de provoquer débats et protestations. Il faut noter cependant que cette disposition a plutôt contribué à en rajouter au fardeau d'un pays souffrant, entre autres considérations majeures, d'un déficit de compétences.

La crise de *leadership* en Libye prévaut en particulier depuis la constitution d'un gouvernement au lendemain des élections de juillet 2012. Au court mandat d'Abderrahmane al-Kib (août-novembre 2012) a succédé celui d'Ali Zeidan, Premier ministre dont la légitimité et la pertinence ont été contestées jusqu'à ce qu'il soit destitué par le CGN le 11 mars 2014 et remplacé pour une période supposée être intérimaire par le ministre de la Défense, Abdallah al-Thinni. Auparavant, le CGN avait toujours échoué à écarter Ali Zeidan faute de quorum. En janvier 2014, une nouvelle motion de défiance, échouant à mobiliser plus de 99 parlementaires afin d'écarter le Premier ministre, avait d'ailleurs poussé le PJC (islamiste) à retirer ses cinq ministres du gouvernement <sup>1</sup>. Mais si Ali Zeidan est maintenant en exil, cela n'augure pas pour autant de perspectives d'avenir plus positives. L'intérim mené par Abdallah al-Thinni est bienvenu en ce sens que la Libye a besoin de se ressaisir sur le plan sécuritaire. Mais au-delà des apparences du pouvoir, c'est aussi d'une réforme de fond en comble dont l'ensemble du système politique libyen a besoin.

L'instabilité gouvernementale devrait ainsi continuer à faire partie du paysage politique libyen dans les mois à venir. Si les polémiques politiques liées à la légitimité des représentants politiques en poste restent actives, l'ensemble des enjeux libyens ne vont pas pour autant s'y concentrer. La rédaction d'une Constitution libyenne figure en effet au rang des urgences pour le pays. En ce sens, le Haut Comité électoral national (HCEN) libyen avait ouvert la porte, début décembre 2013, à l'inscription des électeurs amenés à élire 60 représentants chargés de rédiger la nouvelle Constitution libyenne. Quarante-sept d'entre eux ont été élus au suffrage universel direct. Ils proviennent à parité des trois principales régions de la Libye : la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan. Les femmes se voient par ailleurs réserver six sièges, et il en va de même pour les minorités <sup>2</sup>. Mais les Toubous et les Amazighs, qui comptent parmi ces communautés minoritaires, ne sont pas en faveur de telles dispositions, d'où leur *boycott* des élections du Comité des 60, cependant que les Berbères paraissent plus divisés sur la question.

Toutefois, techniquement, une fois constitué, le comité disposera de 120 jours pour rédiger une nouvelle Constitution, puis d'un mois pour la soumettre à référendum <sup>3</sup>. Les débats risquent d'être houleux, et il faut également noter combien, outre l'instabilité politique dans le pays, les problèmes socio-économiques et la dégradation sécuritaire risquent aussi de marquer de leur empreinte le processus. Alors que certaines personnalités, dont des candidats au Comité des 60, ont été la cible de violences et tentatives d'assassinat <sup>4</sup>, les inscriptions des Libyens sur les

1. Les ministres du Pétrole, de l'Électricité, du Logement, de l'Économie et du Sport. Mais ceux-ci étaient pourtant présents au Conseil des ministres organisé le jour suivant cette annonce, le 22 janvier 2014.

2. Soit deux sièges pour les Toubous, deux pour les Amazighs et deux pour les Touaregs.

3. Pour une analyse de ces aspects, voir notamment MEZRAN Karim et PICKARD Duncan, « Negotiating Libya's Constitution », *Issue Brief*, 22 janvier 2014, Atlantic Council (Rafic Hariri Center for the Middle East).

4. Comme dans le cas de l'avocat Mohamed Abdulqader Tumi à Tripoli (cf. ELUMAMI Ahmed, « Candidate for 60 Committee Survives Assassination Attempt in Tripoli », *Libya Herald*, 20 janvier 2014). Ce sont cependant généralement les chefs et responsables militaires qui font les plus grands frais de la violence sévissant dans le pays.

listes électorales destinées à désigner les membres de la Constituante ont plutôt suscité un engouement modéré de la part de la population, avec un total de 1 101 025 personnes inscrites sur 3,4 millions d'électeurs potentiels à la date du 23 janvier 2014 selon les chiffres du HCEN<sup>5</sup>. À titre de comparaison, en 2012, ce sont 2,7 millions de Libyens qui s'étaient inscrits dans la perspective des élections législatives de juillet 2012, et 60 % d'entre eux s'étaient rendus aux bureaux de vote.

À la fin du mois de janvier 2014, les perspectives afférentes à l'évolution des perspectives institutionnelles et législatives libyennes manquaient parfois de clarté. Alors que la confusion règne pour ce qui relève de la différence des champs de compétences qui sont et seront attribués respectivement au CGN et au Comité des 60<sup>6</sup>, le CGN avait voté en décembre 2013, par 82 voix sur 110 députés présents, l'extension de son mandat jusqu'au mois de décembre 2014. D'ici là, deux scénarios peuvent se présenter. Si le Comité des 60 arrive à avancer dans les délais prévus sur la rédaction de la Constitution, des élections législatives suivront et mèneront à une remise par le CGN de ses pouvoirs à un Parlement nouvellement constitué qui agira en vertu de la nouvelle Loi fondamentale. Si en revanche, à l'horizon de mai 2014, les avancées quant à la rédaction de la nouvelle Constitution s'avèrent insuffisantes, des élections législatives seront organisées en octobre de la même année. Un nouveau Parlement en serait issu, auquel le CGN remettrait ses prérogatives cependant que le Comité des 60 poursuivrait ses travaux.

Néanmoins, dans l'intervalle, le champ des compétences législatives devant revenir à chacune de ces instances demeure flou. Une fois pleinement constitué<sup>7</sup>, le Comité des 60 aura certes pour fonction de bâtir l'arsenal constitutionnel devant servir de fondement au pays. Mais dans l'intervalle, rien ne dit pour autant que les compétences législatives du CGN seront suspendues. Se pose ainsi la question de savoir dans quelle mesure la possible incompatibilité entre une loi adoptée par le CGN et une disposition décidée par le Comité des 60 pourrait être résolue en Libye. Certes, en théorie, les dispositions adoptées par le Comité ne devraient avoir force de loi qu'à partir de l'adoption de la nouvelle Constitution par une majorité de Libyens. L'absence de délimitation expresse des prérogatives et compétences de chacun des organes législatifs libyens, alors qu'ils sont amenés à coexister sur une période donnée, pose néanmoins problème.

### ***L'absence de société civile structurée***

La Libye paie aussi le prix de l'absence en son sein d'une société civile structurée. Contrairement à ce qui avait prévalu précédemment en Tunisie ou en Égypte, historiquement les Libyens ne se sont exercés ni au droit de vote ni à l'établissement de structures associatives et / ou d'actions collectives. Sous le règne de Kadhafi, on recensait en tout et pour tout 22 organisations non gouvernementales (ONG), la seule réellement active parmi elles étant la Fondation Saïf al-Islam Kadhafi, dirigée par l'un des fils du Guide.

Sans trop s'y attarder, il faut mentionner combien cette absence de structuration a des effets dommageables sur le processus de transition libyen. L'engouement initial d'une partie des

5. Voir ELOURFI Asmaa, « Libyans Sceptical of Congress », *Magharebia*, 23 janvier 2014. URL : [http://magharebia.com/en\\_GB/articles/awi/features/2014/01/23/feature-02](http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/features/2014/01/23/feature-02). Consulté le 27 mars 2014.

6. Le CGN avait en effet initialement pour mission de rédiger la Constitution libyenne.

7. À la date du 2 mars 2014, seuls 47 membres sur 60 avaient été confirmés. Voir la liste de ces membres *in* ELUMAMI Ahmed, « HNEC Announces Results for Constitutional Committee Elections », *Libya Herald*, 2 mars 2014, accessible en ligne (URL : <http://www.libyaherald.com/2014/03/02/hnec-announces-results-for-constitutional-committee-elections/#axzz2wtA2shNB>). Consulté le 28 mars 2014).

Libyens pour la participation aux élections législatives de juillet 2012 a certes pu être déçu par la suite du fait de l'absence de performances, de stabilité et d'unité d'une classe politique minée par ses agendas et aspirations contradictoires. On ne saurait toutefois sous-estimer l'importance de l'absence de tradition électorale et le poids de l'histoire et des référents socio-culturels dans l'explication d'une partie des maux libyens contemporains. Sans nécessairement réduire la Libye à un agrégat de tribus coexistant sur des zones et régions diverses, on ne peut cependant que remarquer combien la faiblesse de performance des institutions centrales a souligné le poids des particularismes locaux.

Que ce soit en Cyrénaïque, où maints *leaders* insistent sur leur volontés autonomistes, dans le Fezzan, en proie à un ensemble de rivalités, les unes tribales, les autres antigouvernementales, ou même dans la Tripolitaine, où le poids des milices armées se greffe sur un contexte tribal doublé de mouvements de contestation antigouvernementale, le désordre est généralisé. Il y a ainsi une mosaïque d'acteurs qui agissent à plusieurs niveaux, le plus souvent en confrontation avec les institutions centrales. Mais quand bien même l'héritage socioculturel tribal des Libyens est une réalité qui leur est intrinsèque, les frasques et la faiblesse des institutions centrales ont plutôt permis aux réflexes culturels naturels des Libyens de prévaloir. Les particularismes locaux sont certes généralement vécus dans l'identité, mais ils auraient probablement pu s'accommoder d'un respect de l'ordre voulu et établi au départ de Tripoli si toutefois une cohérence, une capacité de persuasion et un sens de la responsabilité avaient prévalu suffisamment tôt. Les guerres politiques auraient pu n'être que microcholines, mais leur enveniment et leur médiatisation ont permis à la « Libye originelle », celle des régions initialement constitutives du pays, de s'affirmer ; et en leur sein, les luttes pour le pouvoir et leurs traductions violentes de s'affirmer encore plus.

On pourrait certes arguer aussi du fait que Benghazi, ville traditionnellement réfractaire à la reconnaissance de l'autorité du pouvoir central, disposait ainsi d'ores et déjà d'une spécificité de type local et autonomiste avant même la chute de Kadhafi. Cependant, si les opinions publiques peuvent parfois facilement osciller, il n'en demeure pas moins qu'au début de l'année 2013 encore, rien n'indiquait clairement que les Libyens en général et ceux d'entre eux vivant dans l'est du pays en particulier prônaient une traduction territoriale (ou géographique) des particularismes locaux. Un sondage national publié par des chercheurs de l'université de Benghazi en février 2013 <sup>8</sup> indiquait ainsi que 87 % de l'ensemble des Libyens, et 76 % des citoyens de l'est de la Libye <sup>9</sup>, se disaient en faveur de la reconnaissance de Tripoli comme « seule capitale politique » du pays. De même, pourrait-on dire, 46 % des Libyens et 52 % des Est-Libyens étaient en faveur de l'adoption de la dénomination officielle d'« État de la Libye <sup>10</sup> » pour qualifier le pays. Quant au fédéralisme, il ne séduisait que 8 % des Libyens, et 15 % des Cyrénéens. Pour autant, 57 % des Libyens et 62 % des habitants de la Cyrénaïque se disaient favorables à l'établissement d'un État décentralisé (contre 31 % et 20 % en faveur d'un État centralisé). Mais même dans ce cas, 47 % des Libyens et 39 % des Cyrénéens prônaient l'octroi de compétences législatives limitées aux autorités locales (36 % des Libyens et 43 % des Cyrénéens favorisant au contraire l'octroi de compétences élargies en leur faveur).

8. Voir *The Nation-Wide Survey on the Constitution: Technical Report & Survey Results*, Benghazi : Research and Consulting Centre de l'université de Benghazi, février-mars 2013. URL : <http://en.rcc.uob.edu.ly/wp-content/uploads/sites/2/2013/10/Constitution.pdf>. Consulté le 27 mars 2014.

9. Selon le découpage retenu par ce sondage, l'Est regroupe sept *chabiyah* (provinces) : Benghazi, le Jebel Akhdar, al-Marj, al-Wahat, Derna, al-Butnan et al-Koufra.

10. Les autres options en lice étant : République arabe libyenne (23 % des Libyens et 16 % des Est-Libyens étant en faveur de cette dénomination), République arabe de Libye (9 % d'avis favorables dans les deux groupes), République de Libye (12 % et 7 % respectivement), Royaume de Libye (5 % et 9 %), « un autre nom » (4 % et 6 %), le pourcentage restant des deux groupes ne se prononçant pas.

Cette dernière question paraît ainsi plus tranchée, certes ; mais elle n'écarte en rien le fait que, au début de l'année 2013, la faveur des Libyens au maintien d'un pouvoir central fort paraissait encore de mise. On peut cependant amplement supposer que depuis, au vu de la dégradation de la situation sécuritaire, le curseur d'appréciation des Libyens se soit un peu écarté du principe de la centralité décisionnelle. Mais s'il est peu aisé d'évaluer aujourd'hui si une majorité de Libyens pourrait ou non renoncer au nécessaire maintien de l'intégrité territoriale, faute d'éléments d'appréciation fiables, on peut raisonnablement croire que ce n'est pas le cas et que la majorité de la population demeure attachée au maintien de cette intégrité. En contrepartie, on peut légitimement penser que la décentralisation recueillerait plus de suffrages aujourd'hui. Il en va probablement de même concernant les aspirations semi-autonomistes, voire autonomistes suivant les acteurs considérés.

Il ne faut ainsi pas enterrer l'unité libyenne de manière trop hâtive. Mais il faut garder à l'esprit combien les tendances engagées depuis le milieu de l'année 2013 ont pu altérer la foi des Libyens en un rôle fort pour les institutions centrales. L'absence d'une armée nationale et de forces gouvernementales dignes de ce nom, et le développement des milices armées, sur lequel nous reviendrons dans une deuxième partie, ainsi que les surenchères de *leaders* locaux et l'extension des phénomènes de *clashes* tribaux, marqueront le déplacement du curseur libyen vers plus d'incertitudes. La mauvaise situation socio-économique du pays, et les effets économiques et symboliques générés par le blocus opéré sur certaines des principales raffineries pétrolières nationales, auront également un impact non négligeable sur le processus libyen de transition.

### *Les défis socio-économiques de la Libye*

La dépendance de la Libye aux rentrées assurées par ses devises pétrolières est un fait. L'or noir assure plus de 90 % des revenus publics, et il est donc indispensable pour le fonctionnement du pays.

La Libye n'a malheureusement pas que des atouts en main. Les déficits gestionnaires de l'ère Kadhafi ne sont pas étrangers à cela. Durant ses 42 ans de règne, le Guide libyen avait consacré le pétrole et le gaz comme principales sources de revenu. L'État, ou plus précisément Kadhafi, avait la mainmise sur le secteur énergétique, et cette manne financière lui permettait de maintenir son emprise sur la population en lui octroyant des subsides pour l'achat de nourriture et l'approvisionnement en essence. Sa détention d'un si fort capital permettait aussi à l'État d'octroyer un grand nombre d'emplois publics à la population. Mais ce phénomène ne garantissait pas plus le plein emploi qu'il n'assurait aux Libyens un revenu et un niveau de vie décents. En découlaient ainsi des pratiques de corruption qui prévalaient à chacun des échelons libyens. Par ailleurs, Kadhafi ne se privait pas d'opérer de larges ponctions au sein des entreprises et activités commerciales les plus lucratives, notamment au niveau des concessions automobiles et chaînes de distribution de produits de luxe destinés à l'élite du pays. Son monopole sur le pétrole lui permettait d'ailleurs de compter sur un système clientéliste qui lui garantissait, par ailleurs, l'allégeance de tribus et la soumission de beaucoup des opposants à ses politiques.

Il faudra beaucoup de temps pour inverser les effets pervers de ces politiques, particulièrement à un moment où la fonction publique demeure le principal pourvoyeur d'emplois. En effet, le nombre total de fonctionnaires serait de 1,5 million d'employés, soit le quart de l'ensemble de la population. La réorientation de ces personnes vers d'autres domaines économiques s'avérant compliquée faute de débouchés dans le contexte actuel d'instabilité, l'État se voit dans l'obligation d'assurer une masse salariale énorme, estimée en 2012 à 15 milliards de dol-

lars US, soit un tiers du budget annuel d'alors <sup>11</sup>. La baisse des revenus pétroliers que connaît le pays actuellement constitue donc un poids supplémentaire pour l'État.

Concrètement, aujourd'hui, le grave état des infrastructures libyennes, l'absence de politique(s) économique(s) claire(s), la dépendance des Libyens sous le règne de Kadhafi aux retombées (limitées pour ce qu'ils en touchaient mais non moins effectives) distribuées par l'État-providence, la corruption toujours aussi présente, ou encore le manque d'opportunités professionnelles minent toujours autant la possibilité pour les citoyens de croire en des perspectives d'avenir. Le blocus opéré sur plusieurs des raffineries pétrolières nationales en 2013 n'a pas arrangé les choses. Si la situation ne s'améliore pas sous peu, d'aucuns redoutent la possibilité de voir la Libye devoir se déclarer en faillite dès 2018 <sup>12</sup>.

En réalité, le spectre d'une faillite libyenne paraît exagéré. Bien que le pays ait connu d'importantes baisses de revenu du fait du ralentissement extrême de son activité pétrolière, on voit mal comment la crise politique pourrait maintenir à bas la production pétrolière libyenne. Certes, la Libye retire toujours l'essentiel de ses liquidités de la vente de ses ressources en or noir. Mais quand bien même la grève du secteur pétrolier qui s'est déclarée à partir de 2013 s'est prolongée des mois durant, les capacités de production demeurent en place, et avec elles la possibilité pour le pays d'engager rapidement une dynamique de rentrée de devises. Qui plus est, les évolutions en cours montrent qu'une tendance à la reprise de l'extraction pétrolière s'est engagée.

Pour rappel, à l'été 2013, une grève a touché le secteur pétrolier libyen, faisant tomber la production quotidienne de 1,5 million de barils par jour (b/j) à 100 000 b/j <sup>13</sup>. Cette baisse, se traduisant par la perte de 130 millions de dollars US par jour <sup>14</sup>, a été le résultat de la conjonction de divers éléments. D'un côté, des groupes armés en poste aux frontières orientales de la Libye, ainsi que les membres de l'Unité de protection des infrastructures pétrolières (qui relève du ministère de la Défense) revendiquaient leur désarroi devant une corruption qui perdurait dans le secteur pétrolier. De l'autre, les employés du secteur pétrolier faisaient valoir des revendications salariales. À cela venait s'ajouter le cas d'hommes armés affichant des velléités autonomistes.

La conjonction de tous ces éléments a cependant conduit à une paralysie générale du secteur pétrolier. Le 8 janvier 2014, l'ex-Premier ministre Ali Zeidan mettait en garde tout « État, compagnie ou gang » tentant d'envoyer ses pétroliers vers les exploitations pétrolières tenues par des éléments armés <sup>15</sup>. Il y avait là la traduction d'une crainte de la part du pouvoir central de voir des éléments autonomistes prétendre à la gestion de leurs propres perspectives pétrolières <sup>16</sup>. Bien qu'en légère amélioration depuis, la production énergétique libyenne demeure bien en deçà de son potentiel, générant par-là même un manque à gagner considérable. Selon le ministère libyen du Pétrole, la production pétrolière était de 581 657 b/j au 18 janvier 2014,

11. Associated Press, 13 mars 2013.

12. Voir BAUER Andrew, « Will Oil-Rich Libya Go Bankrupt in Less than Four years? », Revenue Watch Institute, 13 janvier 2014. URL : <http://www.revenuewatch.org/news/blog/will-oil-rich-libya-go-bankrupt-less-four-years>. Consulté le 27 mars 2014.

13. État de l'extraction en septembre 2013.

14. JAWAD Rana, « Why Gunmen Have Turned Off Libya's Oil Taps », *BBC News Africa*, 11 septembre 2013. URL : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-24051371>. Consulté le 27 mars 2014.

15. ELUMAMI Ahmed, « Zeidan Warns Tankers Not to Attempt to Access Eastern Oil Export Terminals », *Libya Herald*, 9 janvier 2014.

16. Deux jours plus tôt, les autorités navales libyennes avaient procédé à l'arrestation d'un pétrolier battant pavillon maltais, le *Bakou*, du côté du terminal de Sidra, ainsi que d'un cargo libanais, l'*Alexandra*, du côté de Tobrouk.

et la production gazière de 52 348 mètres cubes par jour à la même date. Les trafics pétroliers prévalant, tel celui qui mit en évidence le cas du *Morning Glory*<sup>17</sup>, pétrolier placé sous bannière nord-coréenne parti avec une cargaison de pétrole depuis le port d'Es-Sider, n'arrangent évidemment pas la situation. Ils témoignent de l'action dommageable de certains *leaders* locaux, tel Ibrahim Jadhran, sorte de seigneur de guerre autonomiste qui a réussi depuis l'été 2013 à opérer une mainmise sur les puits de pétrole de l'est du pays<sup>18</sup>.

Globalement, les problèmes socio-économiques de la Libye prévalent à plusieurs niveaux, mais ils sont intimement liés à ces dysfonctionnements pétroliers. Le manque de devises a en effet un impact conséquent sur les moyens financiers détenus par le gouvernement central. En parallèle, cela ne résout évidemment pas pour autant la problématique liée au déficit gestionnaire de l'État. Il n'y a toujours pas, à ce jour, de planification économique claire, et pour ce qui relève des besoins socio-économiques des Libyens, tout se passe comme si les affaires étaient gérées au jour le jour. De même, les attentes des citoyens ne sont pas nécessairement faciles à combler. Sans pouvoir résumer la substance de leurs aspirations communes, il est cependant fréquent de voir la population développer une attitude réfractaire vis-à-vis de toute politique de développement qui ne serait pas assurée par des fonds libyens. Les Libyens estiment en effet que le pays est doté de suffisamment de richesses pour ne pas avoir à s'appuyer sur des bailleurs de fonds étrangers. Mais pendant ce temps, les blocages prévalant aux niveaux politique et sécuritaire retardent la possibilité de voir l'État se consacrer aux projets prioritaires : développement de l'infrastructure sanitaire, construction d'hôpitaux, amélioration des routes, création d'emplois, etc. La voie n'en demeure que plus ouverte pour une tentation de repli des Libyens sur des perspectives gestionnaires localisées.

## Les défis sécuritaires

Sans sous-estimer l'importance des enjeux précités, on ne peut que convenir de ce que les enjeux sécuritaires sont déterminants et menaçants pour l'avenir de la Libye. Les évolutions les plus déterminantes sont apparues à partir de l'année 2013, avec l'éclosion d'une série de revendications (politiques, économiques, territoriales) venues s'ajouter à un contexte sécuritaire tendu et à un divorce d'ores et déjà entamé entre population et institutions étatiques. Cette situation a conduit à une implosion encore plus prononcée des perspectives interlibyennes selon des facteurs, enjeux et implications ci-après détaillés. Que ce soit du fait des mouvements islamistes agissant en et au départ de la Libye, à travers les velléités autonomistes s'exprimant en certains endroits du pays, ou par les phénomènes d'affirmation tribale d'ores et déjà évoqués, la Libye est soumise à maintes pressions qui contribuent à la menace pesant sur son avenir.

## Le phénomène des milices

Le développement des milices est le pendant logique de la faiblesse des institutions centrales. Quand bien même les conditions de la lutte contre, puis de la chute de Kadhafi expliquent en partie la tendance des Libyens à la désagrégation, la difficulté pour le gouvernement libyen et les institutions officielles à prendre en main les affaires du pays, du fait de son manque de formation et d'expérience, a aussi permis une autonomisation des acteurs.

---

17. AMERA Hani, « Seized Oil Tanker Morning Glory Arrives in Libyan Capital », Reuters, 23 mars 2014. URL : <http://www.reuters.com/article/2014/03/23/us-libya-tanker-idUSBREA2M05420140323>. Consulté le 27 mars 2014.

18. JONES Owen, « Libya Is a Disaster We Helped Create. The West Must Take Responsibility », *The Guardian*, 24 mars 2014.

Mais c'est particulièrement à partir de l'été 2013 que l'instabilité libyenne a donné lieu à l'affirmation de milices ou groupes se revendiquant comme tels. Certains bénéficient d'un soutien étatique, d'autres relèvent d'acteurs non étatiques. Il est à noter que les milices les plus actives et / ou influentes s'organisent comme indiqué dans les deux tableaux ci-après.

<b>Milices et corps affiliés à l'État</b>				
<b>Nom</b>	<b>Orientation</b>	<b>Effectif</b>	<b>Leader</b>	<b>Présence</b>
Armée libyenne	Gouvernement	Environ 35 000 (estimation)	Nouri Abusahmain, président du Parlement (jusqu'au mi-février ?)	Disparate, suivant les lieux de crise et conflits
Chambre d'opération des révolutionnaires libyens	Répond au commandement du chef d'état-major	200 à 350 (estimation basse)	Chaaban Hadeia	Tripoli, dispose d'une branche à Benghazi créée sur ordre du ministère de l'Intérieur
Direction nationale de la sécurité	Ministère de l'Intérieur (équivalent de la police)	7 000 à 9 500	Colonel Mohamed Abdullah Suwaisi	À travers le pays
Forces al-Saiqa	Ministère de la Défense (unité d'élite)	Environ 5 000	Wanis Bukhamada	Zones de conflit (mais particulièrement remarquables à Tripoli et Benghazi)
Unité anticrime	Ministère de l'Intérieur	Inconnu	Abdelmonem al-Said	À travers le pays, exécute les ordres d'arrestation, principalement ceux en relation avec alcool et drogue
Force spéciale de dissuasion	Ministère de l'Intérieur / chef d'état-major	Inconnu	Hashim Bishr	Tripoli et Benghazi principalement, ainsi que base aérienne de Mitiga
Gardes des infrastructures pétrolières ( <i>Petroleum Facilities Guard</i> )	Ministère du Pétrole, mais financé par le ministère de la Défense	18 000 à 20 000	Ibrahim Jadhran	Infrastructures pétrolières. Mais à l'été 2013, I. Jadhran a accentué les motifs de sa mainmise sur les infrastructures pétrolières tout en renforçant son soutien à l'autonomie de la Cyrénaïque
Bouclier de la Libye ( <i>Libya Shield Force</i> )	Ministère de la Défense	6 000 à 12 000		Tout le pays, son contingent originel provient de Khoms (Ouest), Misrata et quelques villes du centre du pays. Ses quatre brigades sont officiellement réparties sur quatre zones : Est, Ouest, Centre et Sud
Chambre des opérations conjointes de sécurité		1 500	Colonel Abdullah Saiti	Tripoli et Benghazi

La motivation première de beaucoup de ces milices semble passer par une volonté d'appropriation du pouvoir, que ce soit au niveau de l'influence sur le plan étatique ou pour ce qui relève de perspectives plus localisées. Les logiques de type tribal peuvent cependant mener également à des pics d'affirmation milicienne, comme dans le cas de l'épisode de l'enlèvement du Premier ministre Zeidan en octobre 2013, apparemment dû à la colère d'habitants de Zaouïa suite à sa décision de libérer trois prisonniers membres de la tribu des Warshfana<sup>19</sup>. Mais à ce stade, on voit de plus en plus mal comment l'éventualité de la constitution d'un corps armé national pourrait elle-même récupérer l'enfoncement sécuritaire. Outre qu'elle nécessite temps et moyens pour être formée, l'armée nationale est toujours constituée à ce jour d'un embryon qui ne peut que difficilement être déployé à l'échelle nationale. Qui plus est, les logiques prévalant aux frontières de la Libye, particulièrement côté occidental, soulignent combien l'ex-

19. PODRASKY Joseph et BIERLY Phoebe, « Libya After Three Years: The Need for Reconciliation », *Muftah*, 17 février 2014. URL : <http://muftah.org/libya-three-years-need-reconciliation/>. Consulté le 28 mars 2014.

Milices principales, semi-officielles ou autonomes				
Nom	Orientation	Effectif	Leader	Présence
Conseil militaire des révolutionnaires de Zintan	Officiellement, ministère de l'Intérieur	4 000 ou plus	Mukhtar Kalifah Shahub, ancien officier de marine	Zintan et les hauteurs de Nafoussa, contrôle 23 milices locales. À Tripoli, liens avec les milices réputées les plus puissantes. Il détient également cinq brigades, la plus puissante étant celle du martyr Mohamed al-Madani, forte de 4 000 combattants
Brigade al-Qaqaa	Ministère de la Défense (dans les faits, soupçonnée d'être sous le commandement de Mahmoud Jibril). Sa neutralité apparente la classe cependant au rang des milices favorables à l'administration du Premier ministre Zeidan*	18 000	Othman Mlekta	Formée par un groupe de Libyens en provenance de l'ouest, entraînés à Zintan. Présence précédemment à Tripoli
Brigade al-Sawa'iq	Intégrée à l'armée libyenne fin 2011	2 000	Isam al-Trabulsi	Basée à Zintan
Brigades de Misrata	Officiellement rattachées au ministère de la Défense, mais tendance à l'autonomie	40 000		Basées à Misrata, mais présence à Tripoli et dans le centre et l'ouest du pays. Composées de 236 milices à la fin de 2011
Brigade des martyrs du 17 février	Financée par le ministère de la Défense	1 500 à 3 500	Fawzi Bukatef	Basée à Benghazi, composée de 12 bataillons. Actions prouvées à Koufra (sud) également
Brigade Rafallah al-Sahati	Dissidence de la Brigade des martyrs du 17 février	1 000	Ismail al-Sallabi	Est libyen et Koufra
Brigade Ansar al-charia	Coalition de groupes islamistes et salafistes	300 à 5 000	Muhammad al-Zahawi	Basée à Derna et Benghazi
Brigade Omar al-Mukhtar	Salafiste, mêmes objectifs qu'Ansar al-charia	200	Ziyad Balaam	Derna, Benghazi, Ajdabiya

\*Voir MEZRAN Karim, « Dispatch: A Critical Time for Libya », Atlantic Council (Rafic Hariri Center for the Middle East), 12 février 2014. URL : <http://www.atlanticcouncil.org/blogs/menasource/dispatch-a-critical-time-for-libya>. Consulté le 28 mars 2014.

pansion des trafics, zones grises et logiques mafieuses demeure peu susceptible d'être enrayée du jour au lendemain.

### *La question des frontières : la Libye de l'Ouest*

Les évolutions intervenues depuis 2011 montrent qu'une grande partie des risques découlant de la faiblesse étatique libyenne tournent autour de la frontière libyo-tunisienne. Contrairement à ce que l'on pourrait initialement penser, les flux présents entre Libye et Tunisie ne donnent pas forcément lieu à des trafics d'armes lourdes. Ce sont plutôt drogues de synthèse, alcools et carburant qui constituent le gros des mouvements de contrebande. Dans les faits, la Libye « exporte » carburant détourné, stupéfiants et petit matériel militaire vers la Tunisie. En retour, on retrouve surtout alcools forts, résine de cannabis et armes à feu sur le marché libyen.

Le relâchement de la surveillance à la frontière de ces deux pays, qu'il soit exercé sciemment ou involontairement <sup>20</sup>, l'a plutôt cédé à la poursuite d'un trafic qui existait d'ores et déjà à

20. Si le fréquent débordement des autorités est une évidence, la contrebande s'avère également un moyen supposé efficace pour acheter la paix sociale ; voir INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, Bruxelles : International Crisis Group (rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord n° 148), 28 novembre 2013.

l'époque de Zineddine Ben Ali et Mouammar Kadhafi. Son volume a cependant plus que triplé ces trois dernières années. Mahmoud Jibril déclarait ainsi en février 2014 que le nombre total d'armes en circulation sur le territoire libyen s'élevait à plus de 20 millions<sup>21</sup>. Ceci dit, avec la chute des *leaders* tunisien puis libyen, plusieurs trafiquants locaux ont pu tirer profit d'une logique de relâchement de la situation sécuritaire afin de faire fleurir leurs activités. Les logiques de type clanique et tribal ont pu contribuer à orienter ou réorienter la nature des transactions dans un sens ou dans l'autre, notamment dans le cas des communautés s'étant senties marginalisées auparavant<sup>22</sup>. Cela étant, le contexte post-2011 a permis de catalyser les flux en présence plus que de créer de nouvelles réalités. Évidemment, le résultat n'aboutit pas moins à un accroissement des risques découlant de l'affirmation des cartels et de leurs connexions.

Le CNT, conscient de la sensibilité de la frontière tuniso-libyenne, avait décidé tôt de jouer sur les logiques tribales afin d'en limiter les débordements anarchiques<sup>23</sup>. Ainsi, peu après la chute de Kadhafi, dans son souci de sécuriser sa frontière avec la Tunisie, point de trafic déjà réputé, le CNT avait décidé de faire appel aux milices antikadhafistes des tribus montagnardes du Jebel Nefoussa. Peu à peu, les Nouaiel de la région de Regdalin et d'al-Jamil, prokadhafistes et alliés tribaux des Touazine de Ben Gardane, vont perdre la majorité des routes de trafic à destination de la Tunisie, au profit des tribus du Jebel Nefoussa comme les Nalouti et surtout les Zintani<sup>24</sup>. Ceux-ci, tout-puissants aujourd'hui, contrôlent désormais les postes frontaliers qui conduisent en Tunisie<sup>25</sup>. Mais cela n'a pas empêché l'éclosion en parallèle de logiques et rivalités qui échapperont souvent à l'emprise d'un « État » libyen peinant à faire la preuve de son existence<sup>26</sup>, voire adoptant des décisions ne correspondant pas aux enjeux en place, notamment du fait de méfiances ou de rivalités internes<sup>27</sup>.

Les trafics apparus après la chute de Kadhafi avaient cependant des ramifications anciennes. Ainsi, la région d'al-Jfara a été depuis le début des années 1980 le lieu d'une intense activité de contrebande menée par des cartels tribaux. Mais elle est aujourd'hui en proie à des trafics qui alimentent plus lourdement les risques de déstabilisation prévalant en Tunisie et en Libye,

21. *Al-Riyadh*, 28 février 2014. URL : <http://www.alriyadh.com/2014/02/28/article914111.html>. Consulté le 28 mars 2014.

22. Les Arabes, Berbères et communautés subsahariennes sont parmi les facteurs importants expliquant l'insécurité aux frontières, du fait de leur longue marginalisation par l'État et de leur volonté de « prendre leur revanche » en s'attelant au développement de réseaux de trafic. Voir COLE Peter, « Borderline Chaos? Securing Libya's Periphery », Carnegie Endowment for International Peace, 18 octobre 2012. URL : <http://carnegieendowment.org/2012/10/18/borderline-chaos-securing-libya-s-periphery/e2ak>. Consulté le 28 mars 2014.

23. Ainsi, le CNT, qui se retrouvait sans emprise sur les milices de Jedu, Zintan ou encore Zuwara, et les Nouaiel prokadhafistes, décide de recourir aux milices tribales berbères du Jebel Nefoussa et de Zuwara afin de contrôler les frontières. Voir KARTAS Moncef, *On the Edge? Trafficking and Insecurity at the Tunisian-Libyan Border*, Genève : Small Arms Survey, *working paper* 17, décembre 2013.

24. Les Touazine, issus de la confédération des Ouerghemma, gardent cependant une influence sur les gros patrons grossistes bénéficiant des trafics libyo-tunisiens. Les réseaux de contrebande du Sud-Est tunisien demeurent en effet dépendants en grande partie des appartenances claniques, contrairement à l'Ouest du pays, réputé bien plus opportuniste et affairiste.

25. INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *op. cit.*

26. Ainsi de la tribu des Touazine qui connaît par exemple, en avril 2012, des affrontements avec la tribu des Rebayaa suite à la nomination controversée d'un imam radical à la tête d'une mosquée de Ben Gardane. Voir « Tunisie: affrontements entre clans rivaux près de Ben Gardane », *Algerie1.com*, 1<sup>er</sup> mai 2012. URL : <http://www.algerie1.com/flash-dactu/tunisie-affrontements-entre-clans-rivaux-pres-de-ben-Gardane/>. Consulté le 31 mars 2014.

27. Ce sans oublier qu'il existe aussi des communautés « naturellement » insoumises, tels les Toubous et les Touaregs. Voir COLE Peter, *op. cit.*

particulièrement côté libyen. Cette zone part de l'est de la ville côtière de Gabès (Tunisie) pour atteindre la ville libyenne de Sabratha. Elle s'étend jusqu'au Jebel Nefoussa, incluant les villes de Tataouine (Tunisie), Nalout et Tiji (Libye). Déjà sous les anciens régimes, on y retrouvait des trafics, favorisés d'ailleurs par les anciens *leaders* en place. Cependant, l'actualité des perspectives amène à souligner combien les interactions entre logiques mafio-tribales d'une part, et mauvais contrôle (volontaire ou involontaire) des frontières d'autre part, placent al-Jfara au rang des enjeux les plus déterminants. Ce d'autant plus que les solidarités intertribales de cette région rendent souvent désuète toute tentative de leur infiltration par les forces gouvernementales.

Quant aux trafics prévalant dans l'al-Jfara, ils prennent largement place au départ des zones et / ou points de passage suivants <sup>28</sup> :

► **Le point de passage de Ras Jedir** : situé à l'extrémité nord de la frontière tuniso-libyenne, il est tenu, côté libyen, par quelque 500 personnes membres de la milice des Zintan. Les Zintan sont la force principale de cette région, et ils ont réussi à s'affirmer sur ce point de passage stratégique depuis le début de l'année 2012. Ras Jedir permet ainsi de développer un trafic s'étendant de l'est d'al-Jfara à la ville tunisienne de Ben Gardane. Dans cette ville et ses environs, les Nouaiel avaient précédemment pour alliés libyens les Ouerghemma. Mais ils ont perdu leurs avantages depuis la chute de Kadhafi, tout comme cela sera le cas pour les Touazine, réputés jusqu'alors principal cartel tribal de Ben Gardane. Ce sont maintenant des tribus berbérophones et arabophones peuplant le Jebel Nefoussa qui bâtissent leur réseau et leurs trafics par le développement d'alliances tribales. En parallèle, les milices de Zuwara se sont également érigées en défense de leurs intérêts, que ce soit par la protection de l'infrastructure pétrolière de Mlita ou par le contrôle de la zone s'étendant d'Abu Kammash à l'ouest de Sabratha. De même, on retrouve des milices originaires de Regdalin et al-Jmail qui développent aussi des réseaux de trafic, et contribuent souvent à l'alimentation des violences transfrontalières. Il convient de noter par ailleurs que, parallèlement à ce point de trafic terrestre, la mer Méditerranée a aussi permis le développement de perspectives similaires ; il n'est ainsi pas rare de voir des marchandises quitter Djerba et Zarzis pour approvisionner la côte libyenne, et notamment Zuwara. Par extension, les ports de Tripoli et de Misrata servent aussi en faveur d'entreprises soucieuses de bénéficier d'exemptions douanières <sup>29</sup>.

► **Le point de passage de Dhiba-Wazen** : il a été particulièrement exploité depuis la chute de Kadhafi. Il a d'ailleurs constitué un point de passage notoire pour les rebelles antiKadhafi qui ont essayé tôt d'y limiter les passages, sans pouvoir cependant contrer, notamment, les trafics d'armes promus par le Qatar en faveur des antiKadhafi. Moins important que celui de Ras Jedir, il a cependant permis, côté tunisien, à des trafiquants originaires des villes de Dhiba et de Remada de développer leurs affaires avec des milices et contrebandiers présents dans le Jebel Nefoussa, dont notamment ceux vivant à Nalout. Ces cartels trouvent ainsi le moyen de développer des perspectives juteuses, mais leurs actions au niveau de ce point de passage sont également un moyen de s'émanciper des restes de l'emprise dominante exercée auparavant par les cartels de Ben Gardane.

► **Le point de passage de Mashhad Salih-Taji** : situé au nord de Dhiba-Wazen, il a été ouvert par le gouvernement libyen puis remis aux milices de Zintan en échange d'une renonciation

---

28. Sur ces points, voir en particulier KARTAS Moncef, *On the Edge?*, *op. cit.*

29. Reuters, 26 décembre 2013, repris in LAESSING Ulf, « Libya's Misrata Port Hits Record For Container Unloading in 2013 », *gCaptain*, 26 décembre 2013. URL : <http://gcaptain.com/libyas-misrata-port-hits-record-for-container-unloading-in-2013/>. Consulté le 2 avril 2014.

à leur mainmise sur la sécurité de l'aéroport de Tripoli. Situé sur la route reliant Tataouine à Tripoli, il a permis en effet une recrudescence supplémentaire des trafics.

Outre ces points stratégiques importants, il faut mentionner le cas du sud du Jebel Nefoussa. La réalité des trafics y prévalant est relativement opaque, mais c'est dans la région sud-algérienne d'Illizi, près de la frontière libyenne, que l'armée algérienne a découvert, à la fin de l'année 2013, une cache d'armes contenant missiles anti-aériens, missiles antitanks et armes RPG (*Rocket Propelled Grenade*).

L'axe Ghadamès-Ghat est aussi important. La frontière sud de Ghadamès a été, juste avant la chute de Kadhafi, l'objet de combats entre milices touarègues et la milice premièrement constituée de Zintan<sup>30</sup>. Depuis, la trêve — entrecoupée — conclue entre elles<sup>31</sup> a globalement allégé les tensions, tout en permettant une recrudescence des trafics. C'est ainsi que de fortes suspicions pèsent sur la contribution de ce trafic au passage d'armes de la Libye vers l'Algérie à travers l'axe Ghadamès-Ghat. Ces réseaux permettraient également l'envoi d'armes vers la Tunisie.

Le regain d'activités terroristes dans le Sahel n'est ainsi pas étranger à la situation présente dans le sud-ouest de la Libye. La présence de jihadistes liés à Al-Qaïda n'y est en rien exclue. Si le nom d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) revient le plus souvent, est évoqué aussi le cas d'Al-Mourabitoun, dont les membres seraient partis du Sud-Ouest libyen afin de procéder à l'attaque d'In Amenas. De surcroît, certains de ces jihadistes auraient des connexions avec les villes de Derna et Benghazi<sup>32</sup>. Si on ajoute à cela le fait qu'Iyad Ag Ghali, chef d'Ansar Dine, et certains membres du Mouvement national de libération de l'Azawad sont passés par la Libye de Kadhafi, on comprend aisément que les relais libyens de ces formations puissent encore leur servir à ce jour. De là aussi le fait que le Jebel Chambi, massif montagneux tunisien qui s'étend jusqu'à Borj el-Khadra, soit à la fois le point de confluence de la Libye, la Tunisie et l'Algérie, et l'une des zones réputées parmi les plus dangereuses de la région, comme souligné d'ailleurs par l'attentat du Jebel Chambi le 29 juillet 2013 en Algérie.

Les camps de terroristes se situent particulièrement à la frontière algérienne, près de Kasserine<sup>33</sup>. Mais une cellule terroriste appartenant à AQMI a également été découverte à Bir Ali Ben Khalifa en décembre 2012<sup>34</sup>. L'espace désertique présent entre Dhiba-Wazen et Borj El-Khadra-Ghadamès a été pour sa part, dès 2011, une zone importante de pénétration de matériel militaire libyen vers l'Algérie et la Tunisie. Sa connexion avec Erg Marzouk, point nodal de passage des armes libyennes vers le Mali, situé 900 km plus au sud, n'est pas fortuite. Il a d'ailleurs été noté, dès le premier semestre 2011, le passage par des réfugiés libyens d'armes

30. MACLEAN William et CHIKHI Lamine, « Tuareg Tribes Clash with New Libyan Forces: Sources », Reuters, 26 septembre 2011. URL : <http://www.reuters.com/article/2011/09/26/libya-tuareg-clashes-idUSL5E7KQ3CP20110926>. Consulté le 2 avril 2014.

31. MURRAY Rebecca, « Tackling Conflict on Libya's Margins », *Aljazeera*, 10 août 2012. URL : <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2012/08/201287122322275927.html>. Consulté le 2 avril 2014.

32. JORDÁN Javier, « Los grupos yihadistas en el Sahel, un año después de la operación militar en Malí [Les groupes jihadistes, un an après l'opération militaire au Mali] », *Análisis GESI (Grupo de estudios en seguridad internacional)*, janvier 2014. URL : <http://www.seguridadinternacional.es/?q=es/content/los-grupos-yihadistas-en-el-sahel-un-a%C3%B1o-despu%C3%A9s-de-la-operaci%C3%B3n-militar-en-mal%C3%AD>. Consulté le 3 avril 2014.

33. C'est d'ailleurs là un motif de remontrance pour l'armée tunisienne qui estime qu'elle est sous-équipée et en manque de moyens face à l'ampleur des enjeux. Voir « Tunisie-terrorisme : la population de Kasserine appelée à la vigilance », *Kapitalis*, 6 juin 2013. URL : <http://www.kapitalis.com/societe/16490-tunisie-terrorisme-la-population-de-kasserine-appelée-a-la-vigilance.html>. Consulté le 3 avril 2014.

34. « Démantèlement en Tunisie d'une cellule terroriste liée à l'AQMI », Panapress, 21 décembre 2012. URL : <http://www.panapress.com/Demantelement-en-Tunisie-d-une-cellule-terroriste-liee-a-l-AQMi-13-855756-17-lang4-index.html>. Consulté le 3 avril 2014.

à feu et d'AK-47 qu'ils acheminaient vers les camps tunisiens de Choucha, El-Hayet, Remada et Tataouine, les bradant au plus offrant. Une fois en Tunisie, ce sont les localités de Taje-routine, Koudit Larneb, Sahdine, Garn Halfaya, Skhirat, Kalaat Senan et El-Felta qui ont ensuite facilité la diffusion de ces trafics <sup>35</sup>.

Outre que certaines saisies d'armes, telles celles du 17 janvier et du 23 septembre 2013 <sup>36</sup> à Médenine et celle du 21 février 2013 à Mnihla <sup>37</sup>, prouvent la présence d'un important trafic régional, elles sont aussi une indication de la nature de l'arsenal en circulation <sup>38</sup> : lance-roquettes type RPG russes, mines antipersonnelles, grenades, pistolets 9 mm, matériel utile pour la confection de bombes artisanales, détonateurs et uniformes militaires tunisiens font partie des prises <sup>39</sup>. En parallèle, les flux de combattants s'avèrent également dynamiques, notamment aux points de passage tuniso-libyens. On le voit à travers les exemples d'Ansar al-charia, qui fournirait des combattants à la formation Jabhat al-Nusra via la Libye, et de l'État islamique en Irak et au Levant (EEIL), qui bénéficie de combattants passés par un entraînement en Libye avant de se rendre de Tripoli à Istanbul puis en Syrie <sup>40</sup>. Parallèlement à cela, on peut citer la présence d'une filière « islamo-banditiste » aussi, qui a également pour points de passage la Libye et la Turquie, mais dont les membres peuvent se retrouver ensuite en Jordanie ou à Malte <sup>41</sup>.

### *Le Sud libyen et l'affirmation du facteur tribal*

Le Sud libyen est incontestablement une zone de troubles d'ores et déjà déstabilisateurs pour la sous-région. C'est le résultat à la fois des difficultés du gouvernement libyen à peser sur la région du Fezzan, et de l'héritage laissé par Kadhafi. Le Guide se jouait en effet de l'architecture tribale du pays <sup>42</sup> afin de se garantir des bastions de défense et de renseignement. Il faut cependant noter d'ores et déjà que les défis de la Libye du Sud ont à voir avec ces logiques tribales, bien plus qu'avec une quelconque profusion de groupes jihadistes et salafistes. Certes, ces derniers peuvent se retrouver dans le Sud libyen ; mais ils sont très loin d'y dominer. Dans les faits, et comme prouvé à travers des attentats aussi retentissants que celui du 11 septembre 2012 qui coûta la vie à l'ambassadeur américain Chris Stevens, les radicaux islamistes ont plutôt pour sièges et bases d'action des villes telles que Benghazi, Derna, Misrata et Syrte. Dans le Sud libyen, ils paraissent minoritaires et en tout cas bien moins déterminants que les tribus.

Sous Kadhafi, outre les cas connus de Bani Walid, Syrte et Tarhounah, on retrouvait aussi, côté méridional, des unités clefs localisées sur des étendues tribales. Celles-ci, qui étaient affiliées

---

35. INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *op. cit.*

36. « Médenine : Saisie d'une grande quantité d'armes à feu », *Shemsfm*, 23 septembre 2013. URL : <http://www.shemsfm.net/fr/actualite/medenine-saisie-d-une-grande-quantite-d-armes-a-feu-59560>. Consulté le 3 avril 2014.

37. *Le Monde*, 28 février 2013.

38. Pour un inventaire complet de la nature des armes recensées à ce jour en Libye, voir JENZEN-JONES N.R., *The Headstamp Trail: An Assessment of Small-calibre Ammunition Found in Libya*, Genève : Small Arms Survey, *working paper* n° 16, mai 2013 ; ainsi que JENZEN-JONES N.R., *Small-calibre Ammunition in Libya: An Update*, Genève : Security Assessment in North Africa / Small Arms Survey, *Dispatch* n° 2, décembre 2013.

39. INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *op. cit.*

40. *El País*, 23 mars 2013.

41. INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *op. cit.*

42. La Libye compte quelque 140 tribus, dont 30 sont réellement influentes ; voir BELL Anthony et WITTER David, *The Libyan Revolution: Roots of Rebellion, Part 1*, Washington, D.C. : Institute for the Study of War, septembre 2011.

à la brigade Khamis, connue aussi sous le nom de 32<sup>e</sup> Brigade blindée de l'Armée populaire, forte au total de 10 000 hommes, se répartissaient comme suit <sup>43</sup> :

- la brigade Maghawir, basée à Oubari (district de Wadi al-Hayat), constituée de Touaregs originaires du Mali et du Niger ;
- la brigade Tarek Ben Ziad, basée également à Oubari, constituée en majorité de Kadhafa et d'Awlad Suleiman ;
- la brigade Faris, basée à Sebha, également constituée de Kadhafa et d'Awlad Suleiman, ainsi que de Warfallas et de Toubous <sup>44</sup> ;
- la brigade Sahban, basée à Gharyan (district d'al-Djabal al-Gharbi), dirigée par les Megarha.

Suite à la chute de Kadhafi, cette architecture a connu de profonds bouleversements. Parmi les revers notables, on note ainsi le retournement des Awlad Suleiman contre les Kadhafa. Début 2012, des ruptures de pactes tribaux sont apparues par-ci par-là, avec un tournant dramatique en mars 2012, lors d'affrontements à Sebha faisant 147 morts. On y vit là les Toubous s'allier avec les Kadhafa et les Touaregs afin de faire barrage aux Awlad Suleiman. Les affrontements tribaux n'ont pas cessé depuis lors, comme souligné encore en janvier 2014 lorsque Sebha a été témoin de combats faisant 31 morts et 65 blessés, toujours du fait d'actions de représailles issues de l'onde de choc partie en 2012 <sup>45</sup>.

Le déséquilibre du Sud libyen dépasse la seule présence de conflits localisés. Dans les faits, plusieurs groupes armés ont, à l'instar de ce que l'on retrouve dans l'al-Jfara, mis en place des réseaux de trafic transfrontaliers. Cette reconfiguration des perspectives a évidemment permis l'essor de milices tribales. Mais elle a aussi permis aux Touaregs — qui disposent en parallèle d'un Haut Conseil touareg — et aux Toubous de redéfinir leur vocation au regard des perspectives offertes par le déséquilibre libyen.

Les Touaregs offrent l'un des exemples les plus visibles et les plus révélateurs de « transnationalisation » des perspectives. Ces anciens fidèles de Kadhafi ont ainsi gardé leur « solidarité de corps » interethnique depuis la chute de Tripoli, tout en se répartissant entre plusieurs groupes. Certains d'entre eux contrôlent, via de petites brigades, la ville de Ghat, mais la plupart d'entre eux dominent la zone comprise entre Oubari et la passe de Salvador, passage situé à la jonction des frontières algérienne, libyenne et nigérienne. À l'instar des Toubous, qui dominent pour leur part les routes s'étendant d'al-Qatroun au Niger et au Tchad, les axes contrôlés par ces tribus servent à des trafics clandestins florissants. Alors que cigarettes, drogues, alcool et migrations transitent vers le sud de la Libye, on retrouve en retour l'exportation de matériaux de construction, machinerie lourde, véhicules et même produits subventionnés par l'État libyen.

Avec la chute de Tripoli, la majorité des Touaregs ont opté pour un maintien physique sur le territoire libyen, mais des groupes se sont aussi formés pour rejoindre les conflits régionaux, à travers un axe liant la ville d'Oubari au Sahel. Ainsi, dès octobre 2011, plusieurs centaines d'entre eux se sont rendus au Mali sous le commandement du colonel Mohamed ag Najem <sup>46</sup>,

43. Sauf mention contraire, les points présents dans cette partie sont tirés de l'étude de terrain, doublée d'informations de première main, de Wolfram Lacher, *Libya's Fractious South and Regional Instability*, Genève : Security Assessment in North Africa / Small Arms Survey, *Dispatch* n° 3, février 2014.

44. Les Toubous étant cependant l'exception notable non incorporée à la brigade Khamis.

45. Associated Press, 13 janvier 2014, repris in « Southern Libya Tribal Clashes Leave 31 Dead », *Tulsa World*. URL : [http://www.tulsaworld.com/news/usworld/southern-libya-tribal-clashes-leave-dead/article\\_e0384ba8-1838-55f2-a89b-ed3f9b7e9f82.html](http://www.tulsaworld.com/news/usworld/southern-libya-tribal-clashes-leave-dead/article_e0384ba8-1838-55f2-a89b-ed3f9b7e9f82.html). Consulté le 3 avril 2014.

46. OUAZANI Cherif, « Rébellion du MNLA au Mali : Ag Najem, ou la soif de vengeance », *Jeune Afrique*, 27 janvier 2012.

Touareg issu de la tribu des Ifogha<sup>47</sup>. À leur tour, une partie d'entre eux, toujours menée par Najem, a rejoint le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). La brigade Maghawir — qui aurait été rebaptisée depuis brigade Tendé — a participé au conflit malien par la création, au lendemain de la chute de Tripoli, d'un corps armé du nom de brigade Ténééré. Mais la plupart de ses membres seraient maintenant, et pour des raisons diverses, retournés en Libye. À côté de la brigade Ténééré prévalent cependant également d'autres formations armées, telle la Brigade 315, menée par le cheikh Ahmed Omar al-Ansari, lui-même cousin d'Iyad ag Ghali, *ex-leader* du groupe Ansar Dine<sup>48</sup>.

Les connexions des Touaregs ne se limitent pas au seul Mali, puisqu'on leur trouve des prolongements au Niger aussi. Ces connexions se font surtout par l'intermédiaire d'individus. Ainsi du général Ali Kana, *ex-commandant* des forces proKadhafi dans la zone sud de la Libye<sup>49</sup>, qui est revenu sur place au début de l'année 2013 depuis son exil nigérien. Ainsi aussi d'Aghali Lambo, ancien rebelle touareg qui avait recruté précédemment au profit de Kadhafi avant de fuir également la Libye, et dont les déplacements fréquents vers Oubari constituent aussi un indicateur de la nature des liens présents entre le Niger et le Sud libyen. On peut encore mentionner Rhissa ag Boula, ancien *leader* du Front de libération de l'Aïr et l'Azawad (FLAA), connu pour sa participation aux rébellions touarègues de 1990-1995 et 2000-2007, et qui développe aussi des liens avec Oubari.

Autre ethnie ayant une grande importance dans l'explication des évolutions intervenues en Libye depuis 2011, les Toubous. Ceux-ci n'étaient que peu représentés précédemment au niveau de l'armée libyenne, mais Kadhafi n'entretenait pas moins des liens avec ceux établis au nord du Tchad et au Niger. Avec l'arrivée du « printemps arabe » en Libye, il tenta cependant de rallier à lui les Toubous du Fezzan. Mais les principaux *leaders* toubous, Barka Sidimi et Barka Wardougou, ont préféré lui tourner le dos. Les Toubous ont opté pour des alliances telles qu'avec les Zwaya de Koufra ou les Awlad Suleiman. Cependant, ils n'ont pas pu éviter l'apparition de lignes de fractures tribales, ethniques, et évidemment politiques, particulièrement au lendemain de la prise du Fezzan par les rebelles en septembre 2011. Depuis lors, quatre factions principales représentent les Toubous :

- la Brigade du martyr Ahmed al-Sharif, menée par Ali Ramadan Sida, ancien officier de l'armée libyenne ;
- une brigade présente dans la zone de Koufra, dirigée par Issa Abdelmajid, ancien officier du renseignement libyen qui fera ensuite défection pour fonder en 2007 le Front toubou pour le salut de la Libye ;
- la Brigade du bouclier du désert (*Desert Shield*) de Barka Wardougou, homme puissant qui préside également le Conseil militaire de Mourzouk ;
- la Brigade des martyrs d'Oum-el-Araneb, menée par l'ex-officier libyen Ramadan Laki, active alors dans le Qatroun et le Mourzouk.

Les Toubous ont beaucoup d'inimitiés comme nous allons le souligner maintenant. Mais ils demeurent des acteurs importants du fait de leur étroit contrôle de puits pétroliers (très prin-

---

47. STEWART Scott, « Mali Besieged by Fighters Fleeing Libya », *Security Weekly*, 2 février 2012, Stratfor Global Intelligence.

48. Pour un décryptage de la personnalité d'Iyad ag Ghali, voir PICCININ DA PRATA Pierre (interview avec Iyad ag Ghali), « Nord-Mali : "C'est maintenant que la guerre va commencer" », *Rue89*, 1<sup>er</sup> février 2013. URL : <http://rue89.nouvelobs.com/2013/02/01/nord-mali-cest-maintenant-que-la-guerre-va-commencer-239184>. Consulté le 3 avril 2014.

49. VALIENTE Alexandra, « Tuareg Rising in Mali », *Libya 360°*, 8 février 2012. URL : <http://libya360.wordpress.com/2012/02/08/tuareg-rising-in-mali/>. Consulté le 3 avril 2014.

cipalement celui de Sarir, à 250 km au sud de Jalou) ainsi que d'une grande partie de la frontière sud, le long d'un axe s'étendant de Sarir au « Champ de l'éléphant » (*Elephant Field*), au sud d'Oubari<sup>50</sup>. Cette ascendance de leur part sur la frontière et les infrastructures pétrolières méridionales de la Libye aurait même encouragé nombre d'habitants de la région nord-nigérienne de Kawar à aller les rejoindre. C'est ce qui explique pourquoi maints officiers libyens préfèrent proposer les termes d'une alliance à des Toubous dominants dans le Fezzan. Cependant, la puissance des Toubous inquiète, au niveau gouvernemental, tant la Libye que le Niger et le Tchad, qui redoutent les conséquences pouvant découler de la situation d'omni-contrôle qu'ils ont acquise.

Début 2012, les Toubous ont trouvé matière à augmenter leur influence et leur potentiel dans le Fezzan. Ils se sont répartis en plusieurs groupes, dont quatre établis au Fezzan. Le potentiel d'action toubou semble cependant se vérifier au départ d'un *checkpoint* qu'ils ont établi entre un point situé à 17 km au sud de Sebha et la frontière tchadienne. Les Toubous sont néanmoins confrontés à des heurts tels que ceux qui les opposèrent aux milices d'Awlad Suleiman en mars 2012, leurs *clashes* avec des éléments d'Awlad Suleiman relevant de l'armée libyenne en janvier 2014, leurs combats avec des éléments basés à Koufra entre novembre 2011 et avril 2013<sup>51</sup>, sans oublier les affrontements réguliers les opposant à des groupes basés à Zaouïa ainsi qu'à des unités du *Libya Shield*. Janvier 2014 a d'ailleurs incarné un nouveau tournant en ce sens. Suite aux affrontements entre Toubous et Awlad Suleiman, des Kadhafa et des Megarha ont opéré des frappes lourdes sur des bases militaires à Sebha ainsi que sur la base aérienne de Tamanhant, rapidement suivies d'affrontements directs avec les Toubous. Suivirent des combats opposant Kadhafa et Megarha d'un côté, et des unités recrutées par les Awlad Suleiman, les Awlad Busayf, et les Hasawna de l'autre. Ce n'est qu'avec l'intervention de forces en provenance de Zintan et Misrata — encouragée par les Toubous — aux fins de couper court au siège de la base de Tamanhant que la situation connut un dénouement.

Mais ces faits ne semblent pas affecter significativement les Toubous, qui demeurent de surcroît en mesure de jouer sur l'esprit de solidarité de corps transfrontalière. Par exemple, en août 2013, Barka Wardougou prit la tête d'une délégation de chefs tribaux qui se rendit du Fezzan à Dirkou (Niger), afin de traiter des questions de sécurité et de contrôle des frontières. Il joua même peu après — et avec succès — le rôle de médiateur entre l'armée nigérienne et un groupe armé toubou accusé d'avoir emprisonné des soldats nigériens et volé l'un de leurs véhicules.

Pour beaucoup, dans le Fezzan, c'est cependant Sebha qui continue à incarner un point de fracture tribale significatif. Les Awlad Suleiman sont en conflit avec les Toubous, partie apparaissant parmi les plus visibles pour les perspectives. Mais en parallèle, on retrouve aussi d'autres factions en action, telles les milices affiliées aux Kadhafa, aux Warfalla, aux Hasawna et aux Mhamid. De même pour ce qui relève des groupes armés s'étant joints aux Megarha, dans le Wadi al-Shati. Cette dimension tribale se retrouve jusque dans le cas de l'armée libyenne. La Sixième Division, dirigée par Ahmed al-Ataybi, chef du Conseil militaire de Sebha<sup>52</sup>, est ainsi composée en majorité d'Awlad Suleiman, ce qui relativise l'aptitude de ce

50. C'est dans l'*Elephant Field* que des gardes s'étaient mis en grève en juin 2013 afin de demander la création de plus d'emplois dédiés la protection des puits de pétrole ; l'intervention des milices de Zintan afin de mettre fin au blocus se solda par un échec.

51. Les *clashes* avec les éléments de Zaouïa se sont répétés à partir de décembre 2013 suite aux tentatives des Toubous de bloquer la route reliant Koufra à Ajdabiya, gênant ainsi les routes de trafic et de migration initialement développées par ces groupes. Les combats engagés ont été jusqu'à atteindre les champs pétroliers de la région de Sarir, au sud d'Ajdabiya.

52. « Libyan Forces Foil Coup Attempt », *Middle East Monitor*, 15 avril 2013. URL : <https://www.middleeastmonitor.com/news/africa/5737-libyan-forces-foil-coup-attempt>. Consulté le 3 avril 2014.

corps à agir au nom du gouvernement libyen. On cite, comme seule exception armée à cette ascendance tribale dans les corps de l'armée, le cas du commandement sud du *Libya Shield*, dirigé par Jibril Baba jusqu'à son meurtre en décembre 2013 ; cette formation est à orientation islamique, mais elle est composée de divers groupes et communautés.

## Perspectives d'avenir

Les perspectives à venir pour la Libye sont floues et incertaines, mais cela ne signifie pas que le pays a franchi un point de non-retour. Évidemment, les évolutions intervenues depuis la chute de Mouammar Kadhafi sont loin de satisfaire les Libyens. Ceux-ci espéraient un engagement rapide de leur pays sur la voie de la reconstruction et l'octroi par les nouveaux tenants du pouvoir de meilleures perspectives socio-économiques aux citoyens. Les avancées ont plutôt été limitées en la matière.

Plusieurs tendances prévalent en Libye<sup>53</sup>. L'une, optimiste, était celle que l'on pouvait percevoir et entendre à Tripoli. Les habitants de la capitale — hors le cas des banlieues de Tripoli — s'accordaient jusque récemment sur le fait que les risques quant à l'avenir du pays étaient réels mais au demeurant limités. Tout discours sur une possible partition du pays, la possibilité pour les affiliations tribales de contraindre stabilité et sentiment d'affiliation nationale, ou l'incapacité des *leaders* politiques à engager le pays sur des rails positifs, se voyait généralement écarté du revers de la main. Les plus sceptiques des Tripolitains ne voyaient pas la transition libyenne se prolonger au-delà de trois à cinq ans ; les plus optimistes tablaient sur deux à trois ans.

Le sentiment des habitants de la capitale s'expliquait très probablement par le fait que, outre que la capitale libyenne avait été largement préservée de la violence dans les 18 mois qui ont suivi la chute de Kadhafi, elle s'avérait — et s'avère toujours — être un réceptacle pour beaucoup de fonds étrangers destinés à favoriser la reconstruction et le renforcement de la société civile. À Tripoli, on trouve en effet une population ayant valeur d'élite par rapport aux autres régions du pays. L'afflux de fonds y contribue, mais également la possibilité qu'ont eue beaucoup de jeunes de bénéficier de projets financés par des bailleurs de fonds étrangers<sup>54</sup>. En témoignage de manière frappante la facilité avec laquelle beaucoup d'entre eux, bénéficiant de cours d'apprentissage de l'anglais, ont réussi en très peu de temps à acquérir jusqu'à des attitudes et des tics de langage américains. Même quand ils évoquaient la situation de violence prévalant à Benghazi, les Tripolitains ne convenaient pas moins de ce que la situation y resterait positive et les actes de violence n'engageraient pas pour autant une spirale de violence négative.

À Benghazi, l'optimisme était lui-même de rigueur jusque récemment. Les habitants de la ville rejoignaient les Tripolitains dans leur optimisme, et ils ne voyaient dans les violences et attentats — tel celui ayant coûté la vie à l'ambassadeur américain Chris Stevens —, que des exceptions provoquées par des extrémistes, n'ayant en rien vocation à devenir la norme.

Mais à ces deux visions pour Tripoli et Benghazi répondait également une troisième version, différente, que l'on retrouvait par exemple dans la ville de Sebha. Pour beaucoup des Libyens à l'écart des « pôles » libyens d'agglomération, la Libye étant un pays riche, elle n'avait pas à

---

53. Les sentiments populaires que nous relayons ici sont basés sur les constatations d'une enquête de terrain effectuée au mois de janvier 2013 en Libye.

54. Ce sont néanmoins surtout des jeunes d'origine libyenne ayant grandi et bénéficié d'une formation à l'étranger qui, retournant au pays après la chute de Kadhafi, ont mis en place des ONG, associations et autres structures. Celles-ci, par la force des choses, ont réussi à prétendre à une part très importante des financements octroyés en faveur du renforcement de la société civile.

dépendre de fonds en provenance de l'étranger afin de procéder à la reconstruction et au renforcement de ses perspectives. C'est pourquoi, avant de connaître le développement dramatique qui est devenu le sien il y a quelques mois, Sebha était d'ores et déjà remontée à l'égard de la gestion faite par le gouvernement central et de son ouverture à des acteurs étrangers tels que le Qatar. La nouvelle du paiement en janvier 2013, par la Libye, de 200 millions de dollars US à la Mauritanie en échange de l'extradition d'un ancien proche de Kadhafi fit d'autant plus scandale qu'elle montrait que le pays disposait d'un capital qu'il ne plaçait pas là où il le devrait. Ce sentiment est également partagé par beaucoup d'habitants de Tripoli. Par ailleurs, toujours dans le cas de Sebha, les Occidentaux rencontrent régulièrement des difficultés à y travailler ou à y conduire des enquêtes de terrain, tant la population y reste fermée à toute composition franche et ouverte avec « les étrangers ». Il faut y voir non l'expression d'une hostilité de type xénophobe, mais plutôt les méfiances et attitudes défensives naturellement présentes au sein d'une population locale extrêmement empreinte de conservatisme et pour laquelle peu de développements — infrastructurels notamment — ont été engagés ces dernières décennies.

Les affirmations politiques et militaires de la part de *leaders* locaux et les sentiments anti-gouvernementaux ne sont que quelques-unes des tendances qui prévalent en Libye, parallèlement aux affirmations claniques et tribales, aux clivages entre les islamistes politiques et leurs rivaux, et à ce qui continue de se dire sur les stratégies d'influence développées par certains pays étrangers en Libye, à commencer par le Qatar. La faiblesse des institutions centrales et l'absence d'une armée forte ont cependant considérablement augmenté le sentiment ambiant de pessimisme. Il y aurait besoin aujourd'hui de nouveaux sondages et enquêtes de terrain afin de déterminer dans quelle mesure la population libyenne croit — ou non — à la possibilité d'un retour à une situation apaisée, par quels moyens et à quelle échéance. Les différentes tendances se dégageant sur le terrain suggèrent néanmoins que si le pessimisme reste un sentiment partagé, ce n'est pas pour autant qu'une majorité des Libyens aurait renoncé, pour l'heure, au maintien de l'unité populaire et nationale.

À la tension et à l'insécurité effective prévalant en plusieurs endroits du pays répond en effet, en contrepartie, un apparent attachement, de la part de la population, à préserver la cohérence du pays et à en limiter les débordements et évolutions dramatiques. Cependant, récupérer la Libye nécessite aussi un ensemble de prérequis qui paraissent parfois loin d'être assurés.

### *Les scénarios du possible*

Beaucoup des maux de la Libye peuvent s'expliquer par l'échec dans l'institution de bases saines pour la transition du pays. Avant même la chute officielle de Kadhafi, le CNT était en proie à des désaccords et rivalités prévalant notamment sur le plan idéologique. Cependant, la facilité avec laquelle certains individus ont réussi à faire prévaloir leur rôle de chefs de guerre, et la difficulté pour le CNT de contrer le phénomène, ont aussi leur part d'explication. Le cas d'Abdelhakim Belhadj en est un exemple très révélateur. Cet ancien membre du Groupe islamique combattant libyen (GICL), principalement soutenu dans sa lutte antiKadhafi par le Qatar et la France, s'est maintenu comme force influente après 2011. Son échec aux élections législatives de juillet 2012 n'est pas pour autant l'expression d'un affaïssissement de son poids politique ni de ses capacités d'action <sup>55</sup>.

55. Le Tunisien Taïeb Laâguili va jusqu'à accuser A. Belhadj d'être derrière l'assassinat du Tunisien Chokri Belaïd. Cf. « Révélations sur les assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi », *Liberté*, 3 octobre 2013. URL : <http://www.liberte-algerie.com/international/le-libyen-abdelhakim-belhadj-proche-d-ennahda-implique-revelations-sur-les-assassinats-de-chokri-belaïd-et-mohamed-brahmi-208036>. Consulté le 3 avril 2014.

Le phénomène Belhadj a cependant donné lieu à une série de répliques que l'on voit aujourd'hui à travers la présence de milices armées. Celles-ci ont d'autant plus de facilité à s'affirmer que les « institutions centrales » peinent à asseoir leur emprise sur le pays. Désaccords interCGN, tensions entre les parlementaires et le gouvernement, absence de corps national armé, sont autant de représentations d'un vide politique qui ne demande qu'à être comblé. Le désintérêt des Libyens pour la vie politique, que viennent couronner des conditions de sécurité souvent sévères, n'arrange cependant pas les choses. Alors que les élections législatives de juillet 2012 avaient mobilisé près de 62 % des deux millions d'électeurs inscrits, le scrutin de désignation du Comité des 60 amené à rédiger la Constitution libyenne n'a fait venir aux urnes que 45 % d'un total de 1,1 million d'électeurs inscrits <sup>56</sup>.

Il n'y a pas de solution magique pour la Libye. Les conditions pour stabiliser le pays passent d'abord par la consécration d'institutions fortes et l'action cohérente de représentants politiques unis autour de projets fédérateurs. Or, rien ne permet à ce stade d'entrevoir comment pourrait être assurée la mise en place de telles fondations et conditions. Le CGN continue d'être divisé alors que les conditions mêmes de la naissance du Comité des 60 augurent difficilement d'un début prometteur pour ses activités <sup>57</sup>. En février 2014, le CGN a d'ailleurs décidé de former un comité de 15 personnes dont la première des recommandations a été, en cas de blocage sur la rédaction de la nouvelle Constitution, l'élection par les Libyens d'un nouveau Parlement ainsi que d'un chef de l'État <sup>58</sup>. Mais il reste à voir si ces dispositions permettront (ou permettraient) d'atténuer les tensions et de donner plus de substance aux institutions étatiques aux yeux de la population libyenne, chose loin d'être acquise pour l'heure.

Il est ainsi peu évident de déterminer les évolutions à venir en Libye, ce d'autant plus que les situations présentes à l'échelle nationale ne se ressemblent pas toutes. Les zones soumises à problèmes et tensions paraissent nombreuses, mais elles n'engagent pas pour autant l'ensemble du pays. Le poids effectif des militaires appelant à une fronde est lui-même entouré d'opacité, comme le rappelle l'exemple du général Khalifa Haftar <sup>59</sup>. Les problèmes de la Libye sont pour beaucoup d'ordre structurel, symbolisés par des phénomènes miliciens menaçants mais qui, dans les faits, sont aussi le résultat logique de la confusion, des profonds désaccords politiques et de l'absence de vision prévalant au niveau institutionnel. Le tout alors que le pays n'a toujours pas de feuille de route à même de lui garantir un horizon clair.

Cela étant dit, les champs du possible pour la Libye peuvent être approchés selon les trois configurations qui suivent.

### ► L'enfoncement du pays dans la violence

C'est généralement le scénario auquel on s'attend le plus, tant le climat en Libye s'est dégradé depuis les soulèvements de février 2011. Pour autant, ce n'est pas forcément celui qui s'imposera. En dépit des tensions et violences auxquelles on assiste régulièrement, le pays n'est pas enfoncé dans une guerre civile au sens classique du terme. Certes, guerres tribales et affront-

---

56. « Libye : des électeurs à nouveau empêchés de voter par des violences », *Jeune Afrique*, 26 février 2014.

57. EL-SHELWY Hesham, « The Roots of the Libyan Crisis », *Middle East Monitor*, 19 mars 2014. URL : <https://www.middleeastmonitor.com/articles/africa/10407-the-roots-of-the-libyan-crisis>. Consulté le 3 avril 2014.

58. ELUMAMI Ahmed, « February Committee Formed to Draft Rules for Possible June Elections », *Libya Herald*, 12 février 2014.

59. « Libya Denies Coup Bid after General's Comment », *Aljazeera*, 14 février 2014. URL : <http://www.aljazeera.com/news/africa/2014/02/libyan-general-wants-parliament-suspended-2014214111452905729.html>. Consulté le 3 avril 2014.

tements miliciens viennent s'ajouter aux tensions sociales et aux attentats contre des intérêts étrangers, le tout alors que migrations humaines et trafics d'armes ne sont pas pour arranger un pays dénué d'une armée nationale digne de ce nom. Néanmoins, attaques terroristes mises à part, le reste des violences n'engage pas la population au sens large du terme. Pour beaucoup, ce sont plutôt des logiques de type mafieux (trafics) ou politique (les positionnements tribaux) qui amènent les *clashes* les plus manifestes. Les phénomènes de solidarité tribale peuvent provoquer un élargissement du nombre de personnes entrant en conflit. Cependant, si tel peut être le cas dans le Sud-Ouest du pays en particulier, ainsi qu'à Benghazi, on demeure toutefois éloigné du phénomène de violence généralisée. Même la liberté d'action des milices, pour regrettable qu'elle soit, ne signifie pas que celles-ci soient régulièrement au pas de guerre. Certaines d'entre elles ne laisseront pas facilement tomber les armes, mais il ne faut pas pour autant sous-estimer les intentions affichées par d'autres de sauvegarder les principes de la « Révolution du 17 février ».

Pour l'heure, en dépit du désintérêt croissant des Libyens pour la chose politique, peu d'entre eux semblent prêts à initier une dynamique menant à terme à la complète désagrégation du pays. Les violences resteront très probablement le lot de la Libye dans les mois à venir, et il faudra des années avant d'entrevoir éventuellement une sortie de tunnel. Mais la scène des principaux pôles de tension libyens semble, sous sa forme actuelle, posée de manière durable, avec tensions tribales oscillant dans le Sud, refus milicien de déposer les armes, et quêtes autonomistes de certains individus (en Cyrénaïque comme ailleurs) — bien plus que des mouvements de population généralisés. Les violences soudaines resteront de mise et très probablement inévitables, mais elles n'entraîneront pas pour autant nécessairement le pays vers un scénario à l'irakienne.

### ► L'enclenchement d'une nouvelle dynamique grâce au dialogue national

Il convient de ne pas exagérer les vertus supposées de l'Initiative pour un dialogue national libyen, mais il ne faut pas les sous-estimer non plus. Lancée officiellement le 16 janvier 2014<sup>60</sup>, cette initiative vise à faire face aux défis les plus pressants et déterminants de la Libye, dont la sécurité et le développement économique<sup>61</sup>. Son objectif d'un règlement des principaux défis de la Libye dans un délai de six mois se révèle ambitieux, et ce plan a de fortes chances d'être rejeté par un grand nombre de partis et représentants. Certains d'entre eux faisaient notamment valoir, dès les réunions préparatoires au Dialogue, qu'ils doutaient de la pertinence d'une initiative qui, se voulant apolitique, semblait cependant avoir été sollicitée par l'AFN de Mahmoud Jibril<sup>62</sup>.

L'Initiative a cependant d'ores et déjà entrepris l'organisation de *meetings*, conférences et rencontres dans la perspective de l'organisation d'une grande conférence de mi-étape en avril 2014, à laquelle doivent participer des personnes apolitiques et consensuelles identifiées par les habitants des villages, villes et régions rencontrés jusqu'alors<sup>63</sup>. On le voit, les bases de départ de cette Initiative pour le dialogue national paraissent donc fragiles, et l'on ne pourra réellement juger de son potentiel qu'en avril 2014, suivant notamment la force d'attraction et de persuasion que ses membres pourront avoir — ou non — sur les milices, les *leaders* politiques et / ou tribaux, et la population.

60. ZAPTIA Sami, « The Libyan National Dialogue Launched », *Libya Herald*, 16 janvier 2014.

61. Un site Internet dédié se trouve à l'adresse : <http://www.ndpc.ly/>.

62. Voir l'article (en langue arabe). URL : <http://alarab.co.uk/?id=7749>. Consulté le 3 avril 2014.

63. Voir l'article (en langue arabe) d'*Al-Wasat*, 23 février 2014. URL : <http://goo.gl/LMvAD9>. Consulté le 3 avril 2014.

## ► La confirmation globale du *statu quo*

La confirmation du *statu quo* avec des cycles plus ou moins poussés de violence, et une difficile affirmation du pouvoir central et de ses institutions, semble être le scénario le plus à même de se vérifier dans les mois voire les deux ou trois années à venir. La stabilisation de la Libye nécessiterait la consolidation au préalable des institutions étatiques. Or, celle-ci tardera très probablement à venir. La fluidité du processus transitionnel n'est pas au rendez-vous en Libye. Quand bien même les échéances à venir se dérouleraient dans les meilleures conditions qui soient, les pôles de résistance à l'affirmation étatique continueront à se manifester. Rivalités tribales, groupes trafiquants attachés au maintien de leurs activités lucratives, *leaders* politiques et milices aspirant à la défense de leurs intérêts et prérogatives acquises, rien de tout cela ne disparaîtra du jour au lendemain. Le fait pour l'État de ne toujours pas parvenir à avoir l'impact nécessaire sur le blocus pétrolier prévalant au niveau des exploitations nationales témoigne des moyens extrêmement limités dont il dispose.

Par ailleurs, la consécration d'un début de fragmentation territoriale du fait des tendances à l'autonomisation constatées en plusieurs endroits du pays est un scénario qui ne paraît pas absurde, d'autant plus que les trois régions constitutives de l'ensemble libyen (la Tripolitaine, le Fezzan, la Cyrénaïque) sont toutes concernées par l'existence de forces centrifuges. Mais tabler sur ce scénario revient à surestimer la capacité d'entraînement par les forces en action de mouvements populaires larges. Dans les faits, la concentration fréquente sur les actions et les effets d'annonce des acteurs en lutte avec d'autres groupes, ou en porte-à-faux avec le pouvoir, provoque une illusion d'optique. En réalité, on assiste à une succession de conflits localisés à travers le territoire libyen, qui ont pour chacun d'entre eux leur propre logique. La Libye connaît bel et bien une succession de situations chaotiques ; pour autant, la somme de celles-ci ne plonge pas l'ensemble du pays dans l'anarchie.

Mais la possibilité de dépasser un jour les problèmes libyens ne va pas forcément de pair avec le maintien d'un pouvoir central envisagé comme solution durable et à même de garantir la stabilité. Si les conflits localisés peuvent être récupérés et / ou réglés, cela n'annule pas la spécificité sociologique de la Libye, effectivement incarnée par une coexistence tribale ainsi que des spécificités identitaires basées sur des sentiments d'affiliation régionale. C'est pourquoi, au-delà de l'intention courante de dépasser le stade de conflit prévalant au niveau social, la forme de l'État libyen futur et de ses institutions doit aussi être pensée.

## *Le fédéralisme institutionnel comme remède à une « irakisation » de la Libye ?*

Bien qu'elle ne demeure qu'une option parmi d'autres, l'adoption officielle d'un schéma institutionnel fédéral par la Libye pourrait contribuer à résorber les tensions libyennes. Dans le même temps, cela ne veut pas dire que la mise en place d'un schéma fédéral classique, qui passerait par le maintien d'institutions centrales à Tripoli et la reconnaissance de trois États fédérés (la Tripolitaine, la Cyrénaïque, le Fezzan), suffirait. Les particularités socio-historiques de la Libye ne rendent pas viable une telle disposition. Il conviendrait bien plus d'envisager l'institution d'un modèle oscillant entre fédéralisme et décentralisation, en fonction de thèmes et domaines spécifiques <sup>64</sup>.

---

64. Pour une approche théorique des modèles fédéral et décentralisé avec mention de certaines particularités pour le cas de la Libye, voir le rapport *Decentralisation in Libya*, Berlin : Democracy Reporting International, août 2013.

Une décentralisation en Libye ne peut être envisagée indépendamment de contours spécifiques et ciblés. L'architecture administrative laissée par Kadhafi était basée sur un découpage en 22 circonscriptions (*chabiyat*), mais celles-ci ne sont pas toujours pertinentes pour être maintenues en l'état et se voir directement apposer une décentralisation. Les évolutions du Sud-Ouest libyen surtout, mais aussi les réalités de la Cyrénaïque et les quelques aspirations tribales et / ou miliciennes prévalant dans la Tripolitaine ne coïncident pas nécessairement de manière stricte avec ce découpage.

L'institution d'un État fort serait le meilleur des préalables au retour de l'ordre à travers la souveraineté. Mais cet objectif paraît encore loin de pouvoir être atteint, la dégradation de fait de la situation sur le terrain devant être compensée au plus vite par des décisions adéquates. C'est pourquoi l'Initiative de dialogue national doit être considérée comme un pas s'inscrivant dans le bon sens, en dépit des obstacles d'ores et déjà apparents. Le fait pour les tenants de ce processus de s'entretenir avec la population à l'échelle générale, et de prendre en compte la diversité de ses aspirations et revendications, peut contribuer à de petits pas en avant, quand bien même il ne résorbera pas tous les problèmes comme par magie. On ne pourra cependant tabler sur les retombées de cette initiative qu'à l'été 2014, voire à partir d'avril 2014 selon les réactions qui suivront l'organisation de la conférence de mi-étape.

En parallèle, le CGN a aussi pour responsabilité de maintenir actif le débat autour du processus transitionnel. Les activités du Parlement libyen ont plutôt montré jusqu'ici une difficulté, voire une incapacité à décréter les requis pour une transition s'accommodant des revendications du peuple libyen<sup>65</sup>. En décembre 2013, sa décision unilatérale de prolonger son mandat d'un an a provoqué le courroux de milices qui menacèrent ses membres d'attentats ciblés s'ils ne délaissaient pas leur poste<sup>66</sup>. Depuis, le CGN est en situation de crise encore plus profonde, sur fond de démission de certains de ses membres<sup>67</sup>. Les protestations populaires contre la prolongation du mandat du CGN ne paraissent pas aussi déterminantes que les menaces proférées par certaines milices, dont les brigades d'al-Qaqa et d'al-Sawaeq, qui font officiellement partie de l'armée libyenne. Néanmoins, pour peu aisé qu'il soit à prévoir, le maintien du CGN paraît important pour la Libye, en dépit des critiques s'exerçant à son encontre.

Sans Parlement, la Libye resterait condamnée à l'attente des résultats du Dialogue national et du Comité des 60 dans un contexte propice à plus d'anarchie. La faiblesse du gouvernement central et le temps long encore requis pour la constitution d'un corps armé national libyen donneraient plus de marge d'action encore aux milices, tribus en conflit, et *leaders* et individus intéressés par l'extension de leur marge décisionnelle dans un cadre autonomiste. Quant au processus constitutionnel, il manque effectivement de légitimité électorale. Le désintérêt des Libyens pour la vie politique, que viennent couronner des conditions de sécurité souvent sévères, n'arrange en effet pas les choses. Comme nous l'avons mentionné plus haut, alors que les élections législatives de juillet 2012 avaient mobilisé près de 62 % des deux millions d'électeurs inscrits, le scrutin de désignation du Comité des 60 n'a convaincu que 45 % des inscrits d'aller voter, ceci dans un contexte sécuritaire qui n'a pas permis à tous les Libyens de se rendre aux urnes.

Les mois à venir ne permettront ainsi probablement pas l'adoption de mesures significatives en termes de consécration du schéma institutionnel libyen. Seul un corps national fort et légitime serait en mesure de pousser en ce sens, selon ce que recommandera par ailleurs le Co-

65. Voir les comptes rendus et résumés de session du CGN sur le site : <http://www.ignc.net.ly/>.

66. « Libye : des milices lancent un ultimatum pour la démission du Parlement », *Jeune Afrique*, 18 février 2014.

67. Huit membres démissionnaires à la date du 27 février 2014. Voir ELUMAMI Ahmed, « Two More NFA Congressmen Resign », *Libya Herald*, 27 février 2014.

mité des 60, la Constitution qu'il est amené à rédiger devant être validée par un référendum populaire.

Bien que rien ne puisse être clairement anticipé à ce stade, on voit mal comment la Libye pourrait enclencher une dynamique positive autrement que par une redéfinition des prérogatives relevant du gouvernement et des régions. L'esquisse de la voie à suivre requerrait un canevas détaillé et de fond en comble des fondements souhaités pour la Libye. Cela étant dit, on pourra noter, parmi les principes importants et à même de faciliter une sortie de crise, ce qui suit.

### ► **L'esquisse d'un redécoupage administratif qui prenne en compte les réalités du pays et les bases d'un système fédéral à venir**

La (re)définition des limites administratives de la Libye ne pourra être fonction des trois régions traditionnellement retenues pour le pays. Les tendances centrifuges dans la Cyrénaïque, les rivalités et zones d'influence connues des clans et tribus du Sud-Ouest, les villes et régions contrôlées par des milices, sont autant d'éléments à prendre en compte dans l'esquisse d'un plan de pacification. Évidemment, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille partir du *statu quo* pour en déduire les limites administratives à définir. Mais l'État central nécessitant bien du temps avant de pouvoir prétendre à ses fonctions régaliennes et de contrôle, la redéfinition de l'architecture interne du pays doit être établie en fonction d'un schéma délimitant des provinces à travers des critères géographiques comme sociaux, de manière à dépasser le risque de découpage tribal tout en garantissant les conditions d'une efficacité gestionnaire. Les trois régions constitutives de la Libye devront ainsi être « redécoupées » en leur intérieur, avec la nécessité de reconnaître l'existence de chefs-lieux qui dépassent les cas de Tripoli, Benghazi et Sebha, notamment à partir du moment où des étendues pétrolières sont en jeu.

### ► **La définition de l'application du champ de la décentralisation**

La décentralisation administrative pourra se faire avec préservation par l'État central de l'essentiel de ses fonctions et prérogatives régaliennes, notamment pour ce qui relève des questions de défense, de sécurité et de maintien de l'ordre à l'échelle du territoire. Néanmoins, l'octroi de compétences gestionnaires aux provinces et municipalités en place devra également prendre en compte la mise en application d'une forme de décentralisation fiscale, de manière notamment à rassurer les provinces bénéficiant d'une manne pétrolière. Cet aspect requiert la reconnaissance à l'ensemble des provinces d'une faculté de redistribution d'une partie de leurs bénéfices à l'État central, plutôt que de leur demander de laisser celui-ci opérer une ponction intégrale avant de procéder à une redistribution.

Évidemment, pour maximiser les chances de réussite de ce schéma, il est indispensable d'assainir la vie publique, ce qui demeure loin d'être acquis à un moment où l'absence étatique consacre *de facto* la corruption. Ce dernier aspect ne peut cependant être contrebalancé que par des programmes de formation du personnel public, parallèlement à la récupération de la situation sécuritaire, ce qui explique également pourquoi il va falloir beaucoup de temps pour opérer un redressement libyen.

### ► **La stipulation dans la Constitution de ce que l'État libyen est une République, avec éventuelle mention du fait qu'elle est dotée de provinces, mais sans référence directe à un quelconque caractère fédéral sous-jacent**

On a souvent tendance à sous-estimer le poids de la sémantique dans l'apparition de problèmes et mésententes dans le monde arabe. Or, beaucoup de Libyens interprètent la fédéralisation comme synonyme de partition, ce qui ne peut qu'aggraver les craintes et tensions à l'échelle

nationale. Le caractère uni d'un État doté d'un pouvoir central est une condition importante à mentionner en préambule de la Constitution. Pour le reste, il va de soi que le caractère décentralisé doit aussi être spécifié, mais plutôt au fil du texte de la Loi fondamentale, et en rappelant que le pouvoir central demeure le recours pour tout problème ou désaccord gestionnaire pouvant surgir.

### **► La séparation des pouvoirs, parallèlement au renforcement du processus de justice transitionnelle**

C'est là l'une des conditions fondamentales de l'assainissement de la vie publique et de l'instauration d'un climat de confiance vis-à-vis de la population. La confusion des perspectives au niveau institutionnel s'explique en effet, outre le manque d'expérience de la classe politique, par le télescopage des objectifs politiques avec des aspirations personnelles. Ainsi des visées sur les revenus du pétrole, tout comme de l'avenir toujours pendant du jugement de personnes telles que Saïf al-Islam Kadhafi. Pour longue que pourra être l'instauration d'institutions fortes et performantes, elle doit cependant être précédée par la mention constitutionnelle d'une séparation des pouvoirs, que ne pourront évidemment garantir que des élections menant à la désignation de représentants se chargeant de réorganiser l'architecture du pouvoir. Le processus prendra d'autant plus de temps que seul l'exercice du pouvoir amènera progressivement un rodage progressif à une activité politique saine. De plus, les déficits gestionnaires et la corruption étant assez ancrés dans les us, lutter contre ces failles ne sera très probablement garanti qu'au fur et à mesure que le pouvoir évoluera dans sa pratique.

Ce ne sont évidemment là que quelques-uns des prérequis constitutionnels pour la préparation d'un exercice du pouvoir qui s'avère conforme aux meilleures dispositions. Néanmoins, ces trois dernières années ont aussi montré l'importance, pour les Libyens, d'être soutenus et conseillés dans leur organisation. La confusion des perspectives au niveau du pouvoir est patente, mais la Libye demeure consciente de la nécessité qui est la sienne de maintenir actives les modalités de coopération et de composition avec ses partenaires à l'international. Les programmes bâtis en ce sens jusqu'ici ont été plutôt limités dans leurs résultats, mais la communauté internationale demeure néanmoins à même d'être d'un apport constructif pour la Libye.

## **En guise de conclusion : quel rôle pour la communauté internationale ?**

La Libye ne manque pas de soutiens internationaux, même si ceux-ci se sont souvent avérés bien en mal de favoriser un assainissement et une amélioration de la situation dans le pays. Alors que les nombreux et généreux programmes mis en place par organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales sont porteurs de bonnes idées, leur champ d'application majeur a souvent paru se limiter essentiellement à la ville de Tripoli. Évidemment, les mauvaises conditions de sécurité prévalant à l'échelle nationale peuvent expliquer la réticence des bailleurs de fonds internationaux à s'engager dans des zones dangereuses et aux multiples inconnues. L'assassinat de l'ambassadeur américain Chris Stevens en septembre 2012 a marqué, symboliquement comme d'un point de vue factuel, la portée des risques pouvant peser à l'encontre des représentants étrangers — et en particulier occidentaux — en Libye. Mais outre que cette crainte généralisée ne saurait pour autant justifier cet engagement relativement timide de la part des partenaires étrangers de la Libye, elle échoue surtout à permettre la définition d'une voie alternative pour le pays. Les intentions de développement des perspectives libyennes sont généralement présentes sur le papier, mais peu de

choses suivent réellement dans les faits<sup>68</sup>. Parmi les acteurs importants, France et Union européenne sont pourtant à même d'apporter une contribution qui s'ajouterait aux nombreuses initiatives et stratégies définies et mises en place par la communauté internationale.

## **La France**

La France a acquis une place privilégiée en Libye du fait de sa promotion d'un changement et de sa participation active à l'opération Harmattan. Depuis, en dépit des activités de sa représentation diplomatique en Libye et de son intérêt pour le marché libyen de la reconstruction, elle n'a cependant pas toujours fait preuve d'un dynamisme à la hauteur de son potentiel. Pourtant, il est de nombreux plans sur lesquels Paris peut prouver son utilité. Il en va ainsi de :

▮ **La contribution à la formation de l'armée libyenne** : les besoins de la Libye en la matière sont énormes et Tripoli est en quête de programmes de formation permettant le renforcement d'un noyau amené à constituer l'armée libyenne. La France a ici les moyens d'être plus active et plus large<sup>69</sup> dans son accueil de contingents libyens. En retour, elle peut également s'avérer plus active dans l'octroi de conseils au gouvernement libyen en matière d'organisation de l'architecture sécuritaire interne.

▮ **Une meilleure contribution à la formation de la classe politique libyenne** : la France est connue pour ses programmes de formation efficaces à l'adresse des cadres politiques et personnels ministériels, comme cela est notamment manifeste dans les cycles dédiés de l'École nationale d'administration (ENA). Force est de constater que les besoins en la matière sont cruels côté libyen. Paris a toute latitude pour proposer une activité soutenue de programmes de formation en ce sens. Nécessairement à envisager sur la longue durée (avec une moyenne de neuf mois de cycle de formation par délégation), cette démarche s'avère obligatoire pour participer d'une réforme en douceur mais efficace de l'administration libyenne. Elle se doit également de dépasser le cadre des fonctionnaires ministériels pour s'étendre aux cas des députés et responsables de partis lorsque la possibilité se présente. Dans ces derniers cas, seront évidemment à envisager des programmes de formation moins intensifs se déroulant sur le territoire libyen.

▮ **La mise à disposition de l'expérience de la France en matière de lutte contre les trafics** : il faut croire en la possibilité de lutter contre les trafics se retrouvant en et au départ de la Libye, à condition de les inscrire sur le temps long également. Mais Paris est en mesure de prodiguer au gouvernement libyen des conseils de façon à restreindre les trafics prévalant aux frontières de la Libye, et de proposer des moyens de limiter les actions de groupes terroristes. Outre l'octroi de conseils techniques, cela se traduit aussi par la promotion par la France de meilleures politiques d'action et de coopération avec les voisins régionaux de la Libye, à commencer par la Tunisie et l'Algérie, pays avec lesquels Paris entretient — certes parfois avec des nuances — de bonnes relations dans ces domaines. La rencontre de Ghadamès de janvier 2013<sup>70</sup> est l'un

---

68. Sur ces points, voir MIKAÏL Barah, *Civil Society and Foreign Donors in Libya*, Giza / Madrid / La Haye : AFA (Arab Forum for Alternatives) / FRIDE / Hivos, juillet 2013.

69. Pour l'heure, elle a en effet une contribution en la matière des plus limitées, avec la formation d'une centaine de marins et officiers de la marine, et de 30 officiers libyens de l'armée de l'air sur le territoire français. Voir la présentation des relations politiques France / Libye sur le site du ministère français des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/libye/la-france-et-la-libye/presentation-21178/>.

70. DAGHEFLI K., « Rencontre algéro-tuniso-libyenne à Ghadamès : "Le développement de la région passe par l'instauration de la paix et de la stabilité", indique M. Sellal », *Marsad* (issu d'*Horizons*), 12 janvier 2013. URL : <http://www.observatoire-securite.tn/fr/content/rencontre-alg%C3%A9ro-tuniso-libyenne-%C3%A0-ghadam%C3%A8s-%C2%AB-le-d%C3%A9veloppement-de-la-r%C3%A9gion-passe-par-l>. Consulté le 3 avril 2014.

de ces exemples qu'il conviendrait de renforcer, tant par l'action de la France qu'avec l'aide de ses partenaires arabes, européens et internationaux.

► **Un moindre effacement sur le plan de la stratégie commerciale et de la contribution à la reconstruction du pays** : être plus engagé commercialement implique la présence d'un climat plus serein. Néanmoins, et en dépit des risques pesant sur le terrain <sup>71</sup>, la France dispose d'un potentiel qu'elle ne met pas entièrement en œuvre en Libye. Outre l'exemple de Total, beaucoup d'autres entreprises (télécommunications, assainissement, infrastructures routières...) devraient *a minima* se positionner vis-à-vis du gouvernement afin d'insister sur leur intérêt pour la contribution à la reconstruction du pays. Quand bien même les faits ne suivraient pas nécessairement tous dans la foulée sur le plan pratique, une mise à disposition théorique prononcée s'avérerait porteuse à terme pour les intérêts à la fois français et libyens.

► **La participation à des programmes de renforcement sur le plan social (formation professionnelle, santé...)** : dans ces domaines également, la France dispose d'un nombre considérable d'atouts. La Libye demeure forte d'une population jeune et importante pour l'avenir du pays, mais qui est en besoin de formation <sup>72</sup>. Les habitudes laissées par le règne de Kadhafi (éducation universitaire et formations linguistique et professionnelle déficitaires, difficulté à remplir les conditions exigées pour l'octroi de projets financés...) nécessitent une reprise en main de l'ensemble des conditions requises pour élever le niveau de formation et de préparation de la jeunesse libyenne, parallèlement à l'encouragement à la création d'emplois pour les jeunes et les moins jeunes. Une condition bienvenue ici passerait également par l'assouplissement, côté français, des conditions et procédures requises pour l'octroi de projets aux Libyens.

### ***L'Union européenne (UE)***

L'UE a, parallèlement aux modalités de coopération entre ses États membres et la Libye, un engagement de fait en sa capacité propre en faveur de la contribution au renforcement des perspectives libyennes. Celui-ci se traduit, outre la mission EUBAM (*European Union Border Assistance Mission*), par des programmes de formation à l'adresse de la classe politique, ou encore de financement et de soutien à des projets portés par de jeunes Libyens. L'UE peut cependant pousser plus loin ses modalités de participation à la transition libyenne. Plusieurs axes peuvent être privilégiés en ce sens, parmi lesquels on peut mentionner les suivants :

► **Revoir ses politiques migratoires vis-à-vis de la Libye** : la politique migratoire de l'UE continue à être restrictive et basée sur l'idée d'une consolidation d'une « Europe forteresse ». Or, cette approche ne limite en rien les flux tentant de migrer vers l'Europe ni ne règle davantage les problèmes de migration clandestine s'opérant de l'Afrique continentale vers la Libye. L'UE continue ainsi à être confrontée à des problèmes migratoires sans pour autant améliorer son image vis-à-vis des Libyens. Il y a ici nécessité de procéder à une refonte de l'approche européenne en la matière, de manière à ce que l'UE assouplisse les conditions d'entrée des Libyens sur son territoire et permette à plus de Libyens de bénéficier de programmes de formation institués par Bruxelles. Par extension, la mission EUBAM doit aussi être réévaluée de manière à ce que les contingents libyens bénéficient d'un plus grand soutien et d'une meilleure formation. C'est là l'une des conditions pour améliorer tant l'action libyenne à ses frontières que la capacité à traiter à terme les défis posés par les milices.

71. Tels l'attentat contre l'ambassade de France à Tripoli en avril 2013 ou le meurtre par balles d'un ingénieur français à Benghazi en mars 2014.

72. Voir *The Revolutionary Promise: Youth perceptions in Egypt, Libya and Tunisia*, Manchester : British Council, mai 2013.

► **Définir une meilleure articulation entre l'approche sécuritaire des problèmes libyens et l'octroi de remèdes aux problèmes structurels du pays** : parallèlement aux conditions sécuritaires, la population libyenne a également de profondes attentes et aspirations. Les programmes de l'UE, pour nombreux et généreusement dotés qu'ils soient, demeurent trop fonction des traditionnels complexes prérequis et procédures communautaires, ce qui limite la possibilité pour les Libyens de croire en la possibilité pour eux d'y accéder. Qui plus est, la présence des Européens au-delà des limites de la capitale peine à être perçue. L'action européenne ne peut se limiter globalement au seul soutien aux organisations de la société civile. Elle doit se doubler d'un meilleur déploiement à l'échelle du pays, et d'une meilleure prise en compte des attentes et revendications des Libyens en matière de demande de développement des infrastructures et de création d'opportunités professionnelles, notamment.

► **Promouvoir une politique plus active de contribution à la construction de l'armée nationale libyenne** : une grande part de la responsabilité en matière d'absence de consolidation de l'armée libyenne revient aux institutionnels et responsables politiques libyens. Mais l'UE peut dépasser son rôle actuel d'accompagnement des Libyens en fonction de leurs requêtes, et définir une feuille de route pour la construction du potentiel armé libyen qu'elle soumettrait ensuite au gouvernement et aux parlementaires. La difficulté à construire une armée s'explique par des déficits et problèmes structurels, mais elle nécessite aussi impulsions et encouragements de la part des partenaires de la Libye. L'expérience européenne en matière de gestion des phénomènes de crise peut utilement être mise au service du pays en vue de son ressaisissement à terme.

► **Améliorer sa communication quant à la stratégie et aux projets mis en place** : l'UE peine à communiquer sur la réalité de son engagement en Libye, et son personnel ne se révèle pas toujours accessible pour qui cherche à cerner les faits en la matière ainsi que les problèmes effectivement rencontrés. Communiquer plus et mieux sur son degré de participation à la transition libyenne permettrait aussi bien d'améliorer son image que de déterminer avec plus de précision les points effectifs sur lesquels ses apports pourraient être renforcés. Pour beaucoup, en effet, le manque d'information sur la réalité de l'engagement européen en Libye par rapport à ses missions attitrées contribue au renforcement de l'image de faiblesse et / ou d'inaction dont elle a hérité.

### *Les autres acteurs de la communauté internationale*

La communauté internationale a également le devoir de participer aux objectifs et tâches mentionnées ci-dessus. Néanmoins, ses moyens étant plus larges, ses actions devraient également être plus prononcées. La conférence de Rome du 6 mars 2014 aurait pu être l'occasion pour les partenaires internationaux de la Libye de pousser vers plus de soutien au renforcement des institutions libyennes<sup>73</sup>. Bien que n'étant pas à bilan nul, elle a cependant manqué de pousser vers plus de cohésion pour celles-ci. Or si la Libye souffre de problèmes sécuritaires, elle demeure aussi en déficit politique.

L'UNSMIL (United Nations Support Mission in Libya) traduit bien les contraintes s'imposant à un corps actif, bien représenté à travers la figure de l'envoyé spécial de l'ONU en Libye Tarek Mitri, mais qui se fait également parfois encore attendre sur le terrain. Ainsi, parmi les

---

73. MEZRAN Karim, « Dispatch: Libya's Rome Conference », Atlantic Council (Rafic Hariri Center for the Middle East), 7 mars 2014. URL : <http://www.atlanticcouncil.org/en/blogs/menasource/dispatch-libya-s-rome-conference>. Consulté le 3 avril 2014.

requis attendus de la part de la communauté internationale pour améliorer les perspectives libyennes, on peut mentionner :

► **Un octroi de plus grandes compétences et capacités d'action à l'UNSMIL** : le mandat de l'UNSMIL, défini par la résolution 2040 (12 mars 2012) du Conseil de sécurité de l'ONU, paraît adapté à la plupart des défis posés en Libye aujourd'hui. Mais c'est au niveau des modalités d'action concrètes que l'UNSMIL s'avère plus timide. Il conviendrait ainsi de prévoir une présence, de préférence discrète sur le plan visuel mais plus prononcée sur le plan pratique, des membres de l'UNSMIL sur le terrain libyen, de manière à ce qu'ils améliorent leur perception et leur identification des attentes des Libyens. De même, la mission onusienne doit être dotée d'une plus grande capacité de composition et d'encouragement à la prise de décision par les acteurs politiques du processus de transition. À cela s'ajoute évidemment la nécessité pour l'UNSMIL d'être plus en mesure d'encourager le développement de projets concrets participant de l'amélioration de la situation socio-économique dans le pays, avec pour condition fondamentale d'inclure les Libyens dans le développement de ces initiatives.

► **Une meilleure articulation dans la relation entre les États-Unis et leurs partenaires en Libye** : ce constat s'applique tant dans la relation entretenue entre Washington et ses alliés de l'Union européenne que pour ce qui relève des conditions requises pour une réforme réussie du secteur libyen de la sécurité. Outre la nécessité pour l'administration Obama de pousser le Congrès à octroyer plus de fonds en faveur du *Global Security Contingency Fund* (GSCF) de manière à renforcer les moyens mis à disposition en Libye, les États-Unis demeurent également les plus à même de pousser l'UNSMIL et les Européens à affiner leur contribution à l'amélioration de la situation libyenne. Qui plus est, Washington demeure, même en matière de programmes de renforcement de la société civile libyenne, l'acteur le plus actif et celui doté des projets les plus aboutis sur le terrain, quand bien même ceux-ci ont également la particularité de pouvoir difficilement s'imposer à l'ensemble du territoire. La facilité avec laquelle les Américains ont réussi à assouplir les conditions de financement de projets portés par la jeunesse et la société civile est également un fait dont beaucoup de bailleurs de fonds pourraient s'inspirer s'ils veulent renforcer leur modalités d'action et leur contribution à l'amélioration des perspectives tant politiques que socio-économiques.

► **En tout état de cause, la communauté internationale doit privilégier une posture discrète dans son approche des perspectives libyennes** : le paradoxe, en Libye, réside dans le fait qu'en dépit d'une contribution majeure des Occidentaux à la chute de Kadhafi, leurs intérêts demeurent parmi les cibles privilégiées dans le pays. Ainsi, il convient pour les soutiens étrangers à la Libye de limiter, dans l'ensemble, leur contribution au renforcement des capacités décisionnelles des acteurs politiques. Évidemment, cela ne signifie pas que leur implication sur le terrain demeurerait nulle ou quasi inexistante. Cependant, la priorité pour la Libye continue de passer par l'instauration d'un climat de confiance entre la population et la classe dirigeante. De ce point de vue, la classe politique peut difficilement agir d'elle-même. Mais dans le même temps, la communauté internationale peut mettre l'essentiel de ses efforts dans l'aide au renforcement des institutions libyennes et à l'orientation de sa classe dirigeante en fonction des intérêts et priorités requis par le pays. C'est de cette manière qu'elle pourra favoriser le retour de la Libye sur un chemin prometteur, tout en récoltant elle-même les bénéfices issus d'un pays florissant, renouant enfin avec une stabilité vitale pour les Libyens comme pour la sous-région. ■

Les études trimestrielles de l'Observatoire du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye)  
dans le contexte du « printemps arabe » sont publiées  
par la Délégation aux affaires stratégiques (DAS).

**Conception graphique et secrétariat de rédaction :** Stéphanie Debruyne (Futuribles)

© DAS, 2014

Publié le 8 avril 2014